



TRAITEMENT ÉLIMINATION TRANSFERT VALORISATION DES DÉCHETS

Rapport d'activités 2022

val@seine
nos déchets, une ressource

membre d'Unilys
SYNDICATS INTERCOMMUNAUX
BOUCLES DES YVELINES

Sommaire

CARTE D'IDENTITÉ DU SYNDICAT	4
Le Syndicat Valoseine	6
Gouvernance.....	8
Unilys.....	10
Chiffres clés	12
Évènements marquants 2022.....	14
TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS.....	16
Présentation des outils de traitement.....	18
Le périmètre VALOSEINE.....	18
Principaux exutoires.....	19
Les modes de traitement des déchets ménagers.....	20
Les modes de traitement suivant les unités de traitement	20
Traitement des Ordures Ménagères résiduelles (OMr).....	21
Traitement de la collecte sélective des papiers et emballages ménagers recyclables	22
Traitement de la collecte sélective du verre	22
Traitement des objets encombrants (OE)	23
Traitement des déchets végétaux (DV)	23
Traitement des apports externes de cartons / bois / gravats	23
Accueil en déchèteries	24
Déchets acceptés	24
La déchèterie AZALYS.....	26
Horaires d'ouvertures d'AZALYS	27
La déchèterie CYRENE	28
Horaires d'ouvertures de CYRENE	29

BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS	30
Synthèse des apports de déchets ménagers hors déchèterie (en tonnes)	32
Synthèse des apports de déchets en déchèterie	34
Fréquentation des sites	36
Bilan des fréquentations globales.....	36
Évolution globale des quantités déposées	37
Ordures Ménagères résiduelles (OMr)	38
Déchets d'emballages et papiers issus des collectes sélectives	40
Caractérisation de la collecte sélective	42
Synthèse sur le refus de tri	44
Verre et déchets végétaux	46
Encombrants	48
BILAN FINANCIER	50
Dépenses de fonctionnement	52
Bilan Valoseine	52
Traitement en incinération des OMR, refus de tri et assimilés et Service de Déchèterie de la DSP HELYSEO (AZALYS).....	54
Facturation du service d'incinération.....	56
Déchèterie AZALYS	58
Traitement des Encombrants, des Déchets Verts et Service de Déchèterie de la DSP GENERIS (Centre CYRENE)	58
Recettes de fonctionnement	60
Bilan Valoseine	60
Dépenses d'investissement	62
Bilan Valoseine	62
Recettes d'investissement	64
Bilan Valoseine	64
Compte administratif 2022	66
Synthèse des réalisations	66
Résultats administratifs	67



CARTE D'IDENTITÉ DU SYNDICAT

VALOSEINE est un syndicat mixte à vocation unique, résultant de l'intégration de huit communes supplémentaires issues du SIVATRU, après la dissolution de ce dernier le 31 décembre 2019. Le 1^{er} janvier 2020 marqua ainsi le début d'une nouvelle phase pour le Syndicat Intercommunal pour la Destruction des Résidus Urbains (SIDRU), désormais transformé en VALOSEINE.

CARTE D'IDENTITÉ DU SYNDICAT

LE SYNDICAT VALOSEINE

Vocation du syndicat

Le principal objectif de VALOSEINE est de traiter, éliminer, transférer et valoriser les déchets de ses adhérents. Pour se faire, VALOSEINE dispose de **deux grands ensembles de traitement des déchets ménagers** :

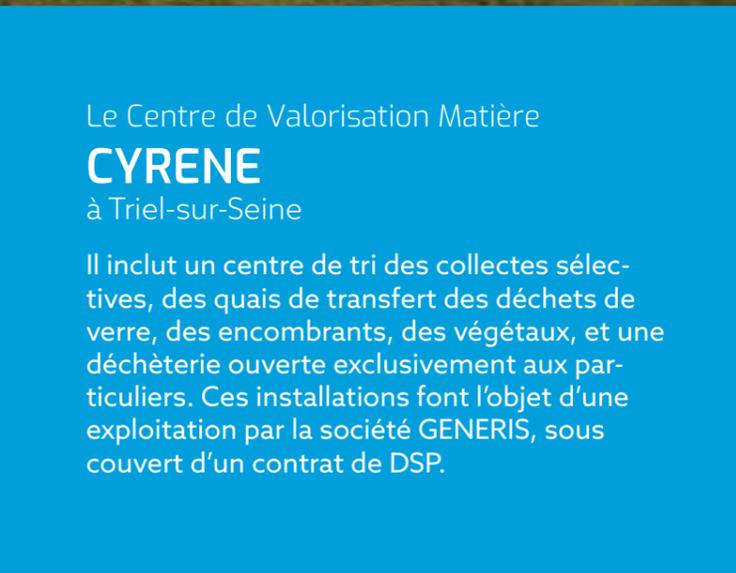


Le Centre de Valorisation Énergétique

AZALYS

à Carrières-sous-Poissy,

Il inclut une Unité de Valorisation énergétique (UVE) d'une capacité de traitement de 140.000 tonnes/an, et une déchèterie ouverte aux particuliers et aux professionnels. Sa gestion a été confiée à l'opérateur privé HELYSEO (groupe SUEZ) selon un contrat de délégation de service public entré en vigueur le 15 décembre 2018, pour une durée de 9 ans.



Le Centre de Valorisation Matière

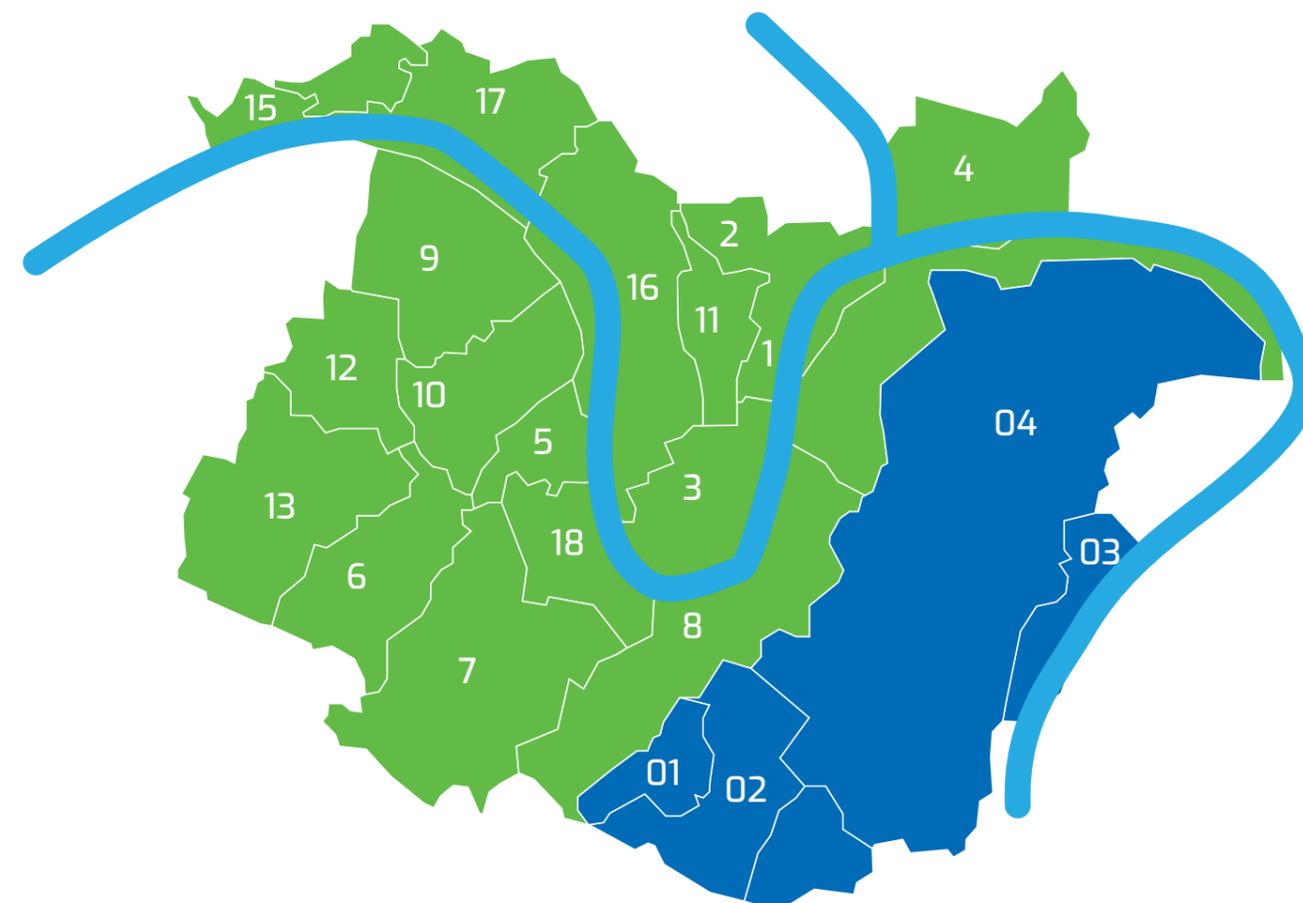
CYRENE

à Triel-sur-Seine

Il inclut un centre de tri des collectes sélectives, des quais de transfert des déchets de verre, des encombrants, des végétaux, et une déchèterie ouverte exclusivement aux particuliers. Ces installations font l'objet d'une exploitation par la société GENERIS, sous couvert d'un contrat de DSP.

Les communes membres

VALOSEINE est composé de vingt-deux communes regroupées au sein de deux EPCI adhérents qui détiennent la compétence collective :



18 Communes

La Communauté Urbaine Grand Paris Seine et Oise (CU GPS&O)

- | | |
|------------------------------|----------------------------|
| 1 / Achères | 11 / Chanteloup-les-Vignes |
| 2 / Andrésy | 12 / Chapet |
| 3 / Carrières-sous-Poissy | 13 / Ecquevilly |
| 4 / Conflans-Sainte-Honorine | 14 / Evécquemont |
| 5 / Médan | 15 / Meulan |
| 6 / Morainvilliers | 16 / Triel-sur-Seine |
| 7 / Orgeval | 17 / Vaux-sur-Seine |
| 8 / Poissy | 18 / Villennes-sur-Seine |
| 9 / Verneuil-sur-Seine | |
| 10 / Vernouillet | |

4 Communes

La Communauté d'Agglomération Saint Germain Boucles de Seine (CA SGBS)

- | |
|------------------------------------------------|
| 01 / Aigremont |
| 02 / Chambourcy |
| 03 / Le Mesnil-le-Roi |
| 04 / Commune nouvelle de Saint-Germain-en-Laye |

CARTE D'IDENTITÉ DU SYNDICAT

GOUVERNANCE

Organigramme du bureau syndical

JUSQU'AU 8 MAI 2022



Nombre total d'élus : 30, dont 15 titulaires.

À PARTIR DU 22 SEPTEMBRE 2022



Nombre total d'élus : 30, dont 15 titulaires.

À PARTIR DU 9 MAI 2022



Nombre total d'élus : 29, dont 15 titulaires.

CARTE D'IDENTITÉ DU SYNDICAT

UNILYS

Une mutualisation efficace de ressources pilotée par une même direction générale

Depuis le 1er janvier 2015, une collaboration fructueuse en matière de mutualisation des moyens a été mise en place entre quatre syndicats intercommunaux Boucles des Yvelines.

Cette initiative novatrice vise à optimiser les ressources disponibles et à renforcer l'efficacité des services proposés aux citoyens.



331 870 €

participation de VALOSEINE (2022)

Montant total de la participation aux frais généraux des services supports et à leur masse salariale répartis ainsi :

Frais généraux : **71 715 €**

Masse salariale : **260 155 €**



56 048 €

participation des syndicats à VALOSEINE (2022)

Total des recettes des autres syndicats perçu par VALOSEINE, pour le personnel technique mutualisé qu'il porte.

NAISSANCE D'UNILYS

2015

Quatre premiers partenaires s'engagent dans la démarche de mutualisation :

- Le Syndicat Intercommunal pour la Construction et la Gestion d'une Piscine (SICGP)
- Le Syndicat Intercommunal d'Assainissement de la Région de Saint-Germain-en-Laye (SIARSL)
- Le Syndicat Intercommunal à Vocations Multiples (SIVOM)
- Le Syndicat Intercommunal Valoseine.

2016

Deux autres syndicats rejoignent cette dynamique :

- Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de Monte-Cristo
- Le Syndicat Intercommunal pour la gestion du musée de Louveciennes Marly-le-Roi.



La mutualisation des moyens techniques et administratifs réunie sous la Marque UNILYS, demeure ainsi une source d'inspiration et de réussite pour notre communauté, témoignant de notre engagement collectif.

ORGANIGRAMME



SYNDICATS INTERCOMMUNAUX
BOUCLES DES YVELINES



CARTE D'IDENTITÉ DU SYNDICAT

CHIFFRES CLÉS

DONNÉES BUDGÉTAIRES

Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement

23 321 830.70 €

Recettes de fonctionnement

32 175 498.37 €

Investissement

Dépenses d'investissement

8 707 776.27 €

Recettes d'investissement

8 526 748.71 €

▲ Soit un **excédent de 8 853 667.67 €** avant affectation à la section d'investissement.

▼ Soit un **déficit de 181 027.56 €**

En investissement

Il s'agit principalement du remboursement des emprunts pour 5.6 M€, et de certaines opérations de travaux et renouvellement de matériel (remplacement du séparateur Mistral + et installation d'une réserve d'eau au centre de tri) pour une enveloppe de 530 k€. Un déficit reporté de 2.6 M€ vient gréver la section qui s'équilibre via des écritures d'ordre.

En fonctionnement



Le syndicat est financé par ses adhérents : la CU GPS&O et la CASGBS.

Le protocole de financement des emprunts toxiques est financé via une participation à l'habitant sur les anciennes communes du SIDRU. Les tonnages des différents flux sont financés via un tarif à la tonne (ou la visite pour les déchèteries) facturés au réel des tonnages chaque mois.



La CU GPS&O est l'adhérent le plus important avec 68% des recettes.

Suivi de la CASGBS pour 12%. Le SMIRTOM est un nouveau partenaire qui représente 9% du total. Les éco-organismes sont perçus par le syndicat et reversés aux 2 adhérents.



L'incinération représente le plus gros poste de dépenses pour un total de 7.2 M€.

Suivie du tri pour 3.7 M€. Les déchèteries représentent un total de 1.0 M€, les déchets verts 0.2 M€ et les encombrants 0.8 M€.

DONNÉES ADMINISTRATIVES, JURIDIQUES / COMMANDE PUBLIQUE

DONNÉES ADMINISTRATIVES

5 comités

60 délibérations

14 décisions

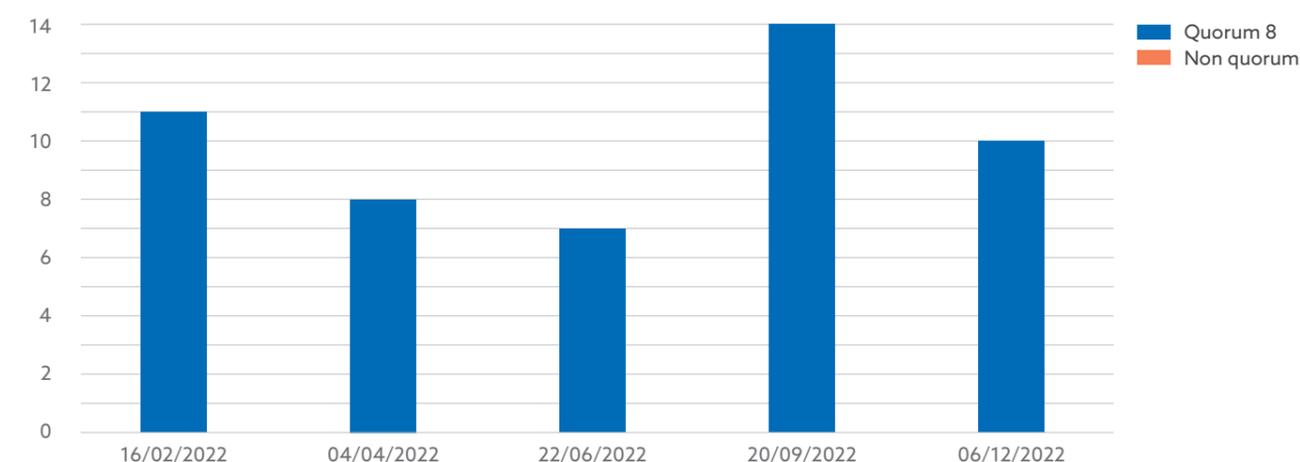
6 arrêtés

Les dossiers juridiques complexes

3 ouverts

2 clos

Nb présents par comité SIDRU



DONNÉES JURIDIQUES / COMMANDE PUBLIQUE

Les dossiers juridiques complexes

6 ouverts

4 clos

Dossiers transversaux (Unilys)

6 ouverts

9 clos

Dossiers commande publique

2 procédures

4 avenants marchés publics

5 avenants DSP

Dossiers marquants



Anticipation des opérations de fin de la DSP Cyrène

ÉVÈNEMENTS MARQUANTS 2022



UVE AZALYS

AZALYS autorisée à augmenter sa capacité de traitement des Ordures Ménagères résiduelles

Obtention d'un arrêté préfectoral complémentaire portant la capacité de traitement des Ordures Ménagères résiduelles (OMr) de 125 000 t/an à 140 000 t/an.

Des travaux de mises aux normes entamés

Début des travaux nécessaires à la mise aux normes de l'UVE pour l'application des nouvelles valeurs du BREF (Best Available Technique Reference document) incinération (piquages pour analyseurs mercures).

DSP HELYSEO, un avenant concernant le traitement des OMr

Signature d'un avenant n°3 au contrat de DSP HELYSEO définissant les conditions techniques et financières de réception et traitement des Ordures Ménagères résiduelles apportées par le SMIRTOM du Vexin, en application de la première convention d'apports signée entre le SMIRTOM du Vexin et VALOSEINE pour la période du 1er février 2022 au 30 juin 2023. Ces apports d'OMr, représentant environ 14 000 tonnes par an, sont traités contractuellement comme des déchets tiers.

CENTRE DE VALORISATION CYRENE

L'année 2022 a été principalement marquée par les travaux préparatoires réalisés en vue du passage du centre de tri Cyrène de VALOSEINE à cette extension au 1er janvier 2023, conformément à l'obligation réglementaire de la loi LTECV d'août 2015.

La rédaction et le dépôt de 4 dossiers de candidatures auprès de l'éco-organismes CITEO

- Candidature à l'Appel à Projet « **Adaptation provisoire du centre de tri à l'extension des consignes de tri** en solution transitoire » pour la période du 1er janvier 2023 au 31 décembre 2025 ;
- Candidature à l'Appel à Projet « Modernisation **du centre de tri à l'extension des consignes de tri** en solution définitive » à compter du 1er janvier 2026 ;
- Portage VALOSEINE des 2 dossiers de candidatures des adhérents CU GPS&O et CA SGBS à l'appel à candidature extensions consignes de tri (parties communication, pré-collecte et collecte).

Des travaux d'adaptation vers le Tri en « solution transitoire »

Réalisation des travaux d'adaptation sur process de tri existant pour passage à l'Extension de Consignes de Tri en « solution transitoire ». L'avenant 15 à la DSP GENERIS a formalisé la réalisation de ces travaux par GENERIS pour assurer le passage en ECT au 1er janvier 2023.

Un avenant au contrat DSP GENERIS concernant les déchets d'emballages ménagers et de verre

Signature d'un avenant n°14 au contrat de DSP GENERIS définissant les conditions techniques et financières de réception et traitement de ces déchets issus des collectes sélectives apportées par le SMIRTOM du Vexin, en application de la première convention d'apports signée entre le SMIRTOM du Vexin et VALOSEINE pour la période du 1er février 2022 au 30 juin 2023. Ces apports, représentant environ 2 200 tonnes d'emballages et 2 000 tonnes de verre par an, sont traités contractuellement comme des déchets tiers.

Fin des travaux de sécurité incendie

Finalisation et réception, au printemps 2022, des travaux de mise en conformité du dispositif de sécurité incendie pilotés par VALOSEINE : pose d'un tableau de regroupement du report des systèmes de sécurité incendie et l'implantation d'une réserve d'extinction de 540 M³.



TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

Valoseine se charge du traitement, de l'élimination, et de la valorisation des déchets ménagers de ses communes membres à travers ses deux grands ensembles de traitement. Le centre CYRENE multi-filières de traitement des déchets ménagers recyclables. Le centre AZALYS qui comprend une Usine de Valorisation Énergétique (UVE) pour les ordures ménagères et une déchèterie, dont l'exploitation est confiée à l'opérateur privé HELYSEO (groupe SUEZ).

TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

PRÉSENTATION DES OUTILS DE TRAITEMENT

Le périmètre VALOSEINE

VALOSEINE est compétent, sur son périmètre, pour le traitement, l'élimination et la valorisation des déchets ménagers et assimilés de son territoire composé de **22 communes, dont 18 communes CU GPS&O et 4 communes CA SGBS.**

CE QUE GÈRE VALOSEINE

LES INSTALLATIONS NÉCESSAIRES À L'EXERCICE DE SA COMPÉTENCE

**Le Centre de traitement AZALYS**

dont l'exploitation a été confiée au prestataire privé HELYSEO (filiale de SUEZ) via une DSP incluant :

- Une Unité de Valorisation Énergétique des Ordures Ménagères résiduelles ;
- Une déchèterie ouverte aux particuliers et aux professionnels.

**Le centre de traitement CYRENE**

dont l'exploitation a été confiée au prestataire privé GENERIS (filiale de VEOLIA Propreté) via une DSP incluant :

- Un centre de tri des emballages et papiers recyclables ;
- Une plateforme de transit du verre ménager ;
- Une plateforme de transit des déchets végétaux ;
- Un bâtiment de tri et de transfert des objets encombrants ;
- Une déchèterie ouverte exclusivement aux particuliers.

LE TRAITEMENT DE DÉCHETS

**Déchets ménagers**

Le traitement de l'ensemble des déchets ménagers qu'ils soient qualifiés d'OM (Ordures Ménagères) ou DMR (Déchets Ménagers Résiduels), par incinération ou tri.

**Encombrants****Déchets végétaux****Autres**

Tous autres matériaux dont la réglementation viendrait à imposer un traitement spécifique.

Principaux exutoires

Voici la liste non exhaustive des principaux exutoires privés en France et pays limitrophes, utilisés par les repreneurs et exploitants dans le cadre des DSP pour le traitement des apports de déchets VALOSEINE :

Installations de traitement des déchets	Maîtrise d'Ouvrage	Exploitant	Valorisation réalisée	Lieu
Plateforme de compostage de déchets verts	GENERIS	SEDE	Compostage	Le Boulay Thierry (28)
Plateforme de compostage de déchets verts	DUPILLE	DUPILLE	Compostage	Flacourt (78)
Installation de stockage de déchets non dangereux inertes (gravats)	GENERIS	EMTA		Triel sur Seine (78)
Installation de stockage de déchets non dangereux inertes (encombrants)	GENERIS	REP et EMTA		Bouqueval (95) et Guitrancourt (78)
Centre de traitement du bois	GENERIS	SEV Montesson	Valorisation matière	Montesson (78)
Centre de recyclage des ferrailles	DERICHEBOURG Environnement	DERICHEBOURG Environnement	Valorisation matière	Limay (78)
Centre de recyclage des ferrailles	MAZEAU	MAZEAU	Valorisation matière	Gennevilliers (92)
Centre de recyclage des Plastiques : • FRANCE PLASTIQUES RECYCLAGE FREU- DENBERG PERFORMANCE MATERIALS S.A.S (PET foncé) • PAPREC PLASTIQUES (PEHD)	PAPREC		Valorisation matière	Limay (78) Colmar (68) La Loyère (71)
Centre de recyclage des cartons : • VPK PACKAGING OUDEGEM • DS SMITH ROUEN • SAICA PAPER VENIZEL • PAPETERIES EMIN LEYDIER • SICAL	SUEZ		Valorisation matière	Belgique Saint-Etienne Rouvray (76) Venizel (02) Nogent-sur-Seine (10) Lumbres (62)
Centre de recyclage des JRM papiers : Usine NORSK SKOG	NORSK SKOG		Valorisation matière	Golbey (88)
Centre de recyclage des aciers : • HIERROS SERVANDO FERNANDEZ • SIRMET	SUEZ		Valorisation matière	Belgique Le Buat (50)
Centre de recyclage du verre : • OI-Wingles • OI-Gironcourt-sur-Vraine • OI-REIMS • OI-VAYRES • OI-VEAUCHE	OI France		Valorisation matière	Wingles (62) Gironcourt (88) Reims (51) Vayres (33) Veauche (42)
Centre de recyclage du verre : • Everglass - Rozet • VERALLIA St Romain	VERALLIA		Valorisation matière	Rozet-Saint-Albin (02) Saint-Romain-le-Puy (42)

TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

LES MODES DE TRAITEMENT DES DÉCHETS MÉNAGERS

Les modes de traitement suivant les unités de traitement

UVE AZALYS

- Valorisation énergétique (production d'électricité) par incinération
 - ✓ Ordures Ménagères résiduelles (OMr)

PLATEFORME VERRE CYRENE

- Valorisation matière par recyclage
 - ✓ Déchets d'emballages en Verre (V)

PLATEFORME ENCOMBRANTS CYRENE

- Valorisation matière par réemploi
- Valorisation énergétique (production d'électricité) par incinération
- Enfouissement technique
 - ✓ Objets Encombrants (OE)

DECHÈTERIE CYRENE (HORS AZALYS)

- Valorisation matière par réemploi, recyclage et compostage
- Valorisation énergétique (production d'électricité) par incinération
- Traitements spécifiques via filières spécialisées
 - ✓ Bois
 - ✓ Huiles végétales
 - ✓ DASRI
 - ✓ Verre
 - ✓ Pneumatiques
 - ✓ Borne papier
 - ✓ Bouteilles et bonbonnes de gaz, extincteurs

CENTRE DE TRI CYRENE

- Valorisation matière par recyclage
 - ✓ Papiers et Emballages Ménagers Recyclables (EMR) issus des collectes sélectives

PLATEFORME Déchets Verts CYRENE

- Valorisation matière par compostage
 - ✓ Déchets Végétaux (DV)

DECHÈTERIES AZALYS + CYRENE

- Valorisation matière par réemploi, recyclage et compostage
- Valorisation énergétique (production d'électricité) par incinération
- Traitements spécifiques via filières spécialisées
 - ✓ Encombrants incinérables
 - ✓ Encombrants non incinérables
 - ✓ Gravats
 - ✓ Cartons
 - ✓ DDS
 - ✓ D3E
 - ✓ Mobilier
 - ✓ Huiles minérales
 - ✓ Déchets végétaux
 - ✓ Ferrailles
 - ✓ Textiles
 - ✓ Néons et ampoules
 - ✓ Batteries de voiture
 - ✓ Piles et accumulateurs
 - ✓ Cartouches imprimantes

Traitement des Ordures Ménagères résiduelles (OMr)

L'UVE AZALYS se compose de 2 lignes d'incinération identiques et dimensionnées initialement à partir des paramètres suivants :

 **2 400 kCal/kg**
PCI* moyen

 **+ de 7 700 heures**
de disponibilité par ligne

 **7,5 tonnes**
tonnes par heure par ligne

 **+ de 90%**
de performance énergétique

*PCI = Pouvoir Calorifique Inférieur = potentiel énergétique contenu dans 1 kg de déchet

HISTORIQUE DE L'ÉVOLUTION DES QUANTITÉS TRAITÉES

- Origine** L'UVE AZALYS a d'abord été dimensionnée pour traiter **115 000 t/an** de déchets ménagers.
- 2015** Une première demande de modification d'arrêté préfectoral a permis de porter la capacité d'incinération de l'usine à **125 000 t/an.**
- 2022** Obtention d'un nouvel arrêté préfectoral complémentaire portant la capacité de traitement des OMr de 125 000 t/an à **140 000 t/an,** avec une variation de PCI entre 2 000 kcal/kg et 2 500 kcal/kg.



TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

LES MODES DE TRAITEMENT
DES DÉCHETS MÉNAGERS**Traitement de la collecte sélective des papiers
et emballages ménagers recyclables**

La chaîne de tri du centre CYRENE accueille et traite la part des ordures ménagères collectée sélectivement, dite « part sèche » : déchets de papiers et d'emballages ménagers recyclables (bac recyclable).



Le process du centre de tri se compose des principales étapes suivantes :

- 1 **Tri mécanique** (via un trommel et un crible à disques) ;
- 2 **Tri optique** (combinaison de 4 trieuses optiques), captation des métaux via un overband ;
- 3 **Sur-tri manuel** par des agents de tri, compaction et mise en balles des déchets triés.

Le centre de tri a une capacité annuelle de 17 000 tonnes depuis la modernisation de juin 2016 avec un débit de la ligne de l'ordre de 6 t/h, une disponibilité de la ligne supérieure à 80% et un taux de valorisation supérieur à 75%.

**Traitement de la collecte sélective du verre**

D'une capacité de 8 000 tonnes, la plateforme de transit des déchets d'emballages en verre du centre CYRENE accueille le verre issu des collectes sélectives en porte à porte et en apports volontaires. Ces apports de verre sont directement déversés dans des alvéoles de stockage aménagées à ciel ouvert, dans l'attente d'être ensuite rechargés et évacués par gros porteurs vers les filières de reprises (VERALLIA et O-I France) pour recyclage.

**Traitement des Objets Encombrants (OE)**

D'une capacité de 8 500 tonnes, le bâtiment de transfert des encombrants accueille les déchets provenant :

**Des collectes en porte à porte
et des services techniques
des communes VALOSEINE**

(uniquement celles issues du périmètre géographique de l'ex-SIVATRU) et du SITRU ;

**Des collectes issues de 4 autres
communes VALOSEINE**

(périmètre géographique de l'ex-SIDRU), uniquement en rupture de charge avant leur acheminement vers le centre de Thiverval-Grignon via le marché SEPUR ;

**Des bennes encombrants de la
déchèterie CYRENE ;****D'autres apports complémentaires
à la DSP**

issus du réseau de déchèteries de la CASQY et de clients locaux artisans/professionnels en convention avec le délégataire.

Depuis le 1er octobre 2017, afin de limiter le tonnage d'encombrants traité par enfouissement, un pré-tri à la pelle est réalisé sur le flux des encombrants collectés en « Porte à Porte » exclusivement sur le périmètre des 8 communes de l'ex-SIVATRU et 2 communes du SITRU, afin d'en extraire certaines matières valorisables.

Ainsi, des matelas, du bois et des gros cartons sont extraits pour être recyclés. Les autres encombrants, ainsi extraits, mais de petites granulométries, sont quant à eux valorisés énergétiquement par incinération sur le centre AZALYS

Les encombrants résiduels (non-valorisables) sont évacués vers le centre de stockage de classe II à la REP BOUQUEVAL (95) avec valorisation du biogaz et à l'EMTA Guitrancourt (78).

**Traitement des Déchets Végétaux (DV)**

La plateforme de transit des déchets végétaux du centre CYRENE accueille les déchets issus des collectes végétaux en porte à porte et des services techniques des villes, il s'agit de déchets d'élagage, de tontes et d'autres déchets verts. Ces derniers sont stockés sur la plateforme de transit, puis broyés par campagne avant évacuation vers différentes plateformes de compostage privées : SEDE à Boulay-Thierry (28) et DUPILLE à Flacourt (78).

**Traitement des apports externes
de cartons / bois / gravats**

Le centre CYRENE a reçu en 2022 sur le quai de transfert des cartons, du bois et des gravats, dits « apports complémentaires » dans la DSP, provenant du réseau de déchèteries de la CASQY et de clients locaux artisans/professionnels en convention avec le délégataire.

TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

ACCUEIL EN DÉCHÈTERIES

Pour rappel, depuis le 2 mai 2021, les 2 déchèteries de VALOSEINE sont accessibles à l'ensemble des habitants du territoire de la CU GPS&O, sous réserve qu'ils soient munis d'un badge adéquat.

Déchets acceptés

Actuellement, les déchèteries **AZALYS** et **CYRENE** acceptent les déchets suivants :



Encombrants (tout-venant) incinérables Encombrants (tout-venant) non incinérables Déchets végétaux Batteries de voiture Piles et accumulateurs Néons et ampoules



Textiles Cartons Ferraille Gravats Huiles minérales Bois



DEA Mobilier
(Déchets d'Équipement d'Ameublement)



D3E
(Déchets d'Équipement Électriques et Électroniques)



DDS-DMS
(Déchets Diffus spécifiques, Déchets Ménagers Spéciaux)

Seule la déchèterie CYRENE accepte (en plus de ceux indiqués précédemment) les déchets suivants dans des contenants de collectes séparatives :



Huiles végétales DASRI (Déchets d'Activités de Soins à Risques Infectieux) Verre Pneumatiques (local dédié) Papiers/cartons (borne) Bouteilles et bonbonnes de gaz, extincteurs



TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

ACCUEIL EN DÉCHÈTERIES

La déchèterie AZALYS

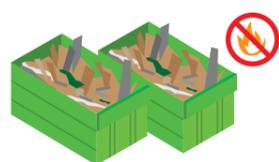


La déchèterie AZALYS est ouverte aux particuliers et aux professionnels.

EN HAUT DE QUAI :



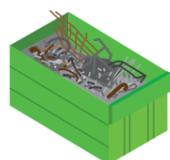
1 benne de 30 m³ pour le tout-venant incinérable



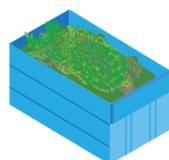
2 bennes de 30 m³ pour le tout-venant non incinérable



1 benne de 30 m³ « Eco-mobilier » pour les Déchets Encombrants d'Ameublement (DEA)



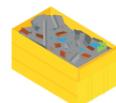
1 benne de 30 m³ pour la ferraille



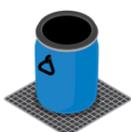
1 benne de 30 m³ pour les végétaux



1 bennes de 30 m³ pour les cartons



1 benne 7 / 10 m³ pour les gravats



1 contenant de 1 500 litres pour les huiles minérales



1 borne pour les vêtements



Une zone de stockage DMS équipée en conteneurs Eco-DDS

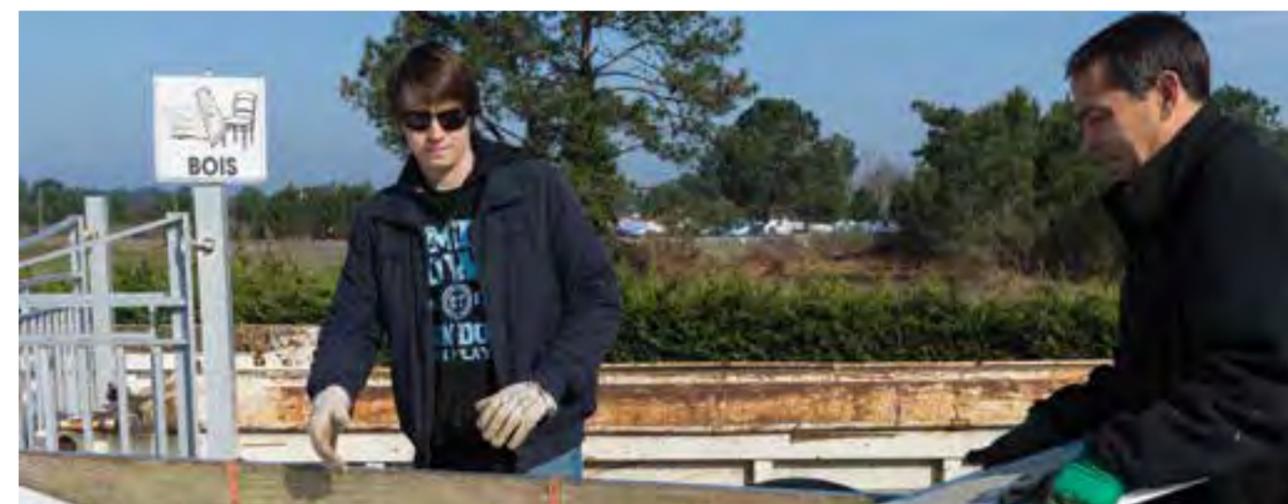
EN BAS DE QUAI



8 à 10 bennes 30 m³ en secours



2 bennes 7 à 10 m³ en secours



Horaires d'ouverture d'AZALYS

Les horaires hebdomadaires de la déchèterie AZALYS sont les suivants :

Lundi	10h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Mardi	Fermé	
Mercredi		14h00 - 18h00
Jeudi	Fermé	
Vendredi	10h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Samedi	9h00 - 12h00	14h00 - 18h00
Dimanche	9h00 - 12h00	14h00 - 17h00



Soit 29h d'ouverture au public

TRAITEMENT ET VALORISATION DES DÉCHETS

ACCUEIL EN DÉCHÈTERIES

La déchèterie CYRENE



La déchèterie CYRENE est réservée aux particuliers.

Depuis l'été 2017, en plus de l'interdiction d'accès aux camions plateaux, les camions floqués professionnellement ont également été interdits pour faciliter le contrôle et limiter les abus. Afin d'améliorer la qualité du service, depuis 2017 un second gardien est en renfort sur la déchèterie d'avril à septembre, au vu de la fréquentation élevée sur cette période.

EN HAUT DE QUAÏ :



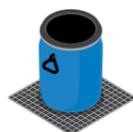
1 point d'apport volontaire de 3 m³ pour le verre



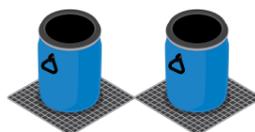
1 point d'apport volontaire de 3 m³ pour le papier/carton



1 point d'apport volontaire de 3 m³ pour les textiles



1 contenant de 1 000 litres pour les huiles minérales



2 fûts de 200 litres pour les huiles végétales



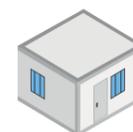
1 local de stockage des batteries (fermé à clé)



1 local D3E (fermé à clé)



1 local DMS-Sarp Industrie

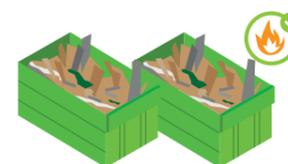


1 local DMS-Eco-DDS



1 local pneus

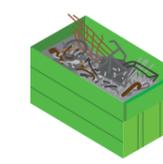
EN BAS DE QUAÏ :



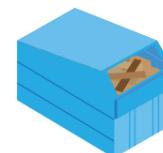
2 bennes de 30 m³ pour le tout-venant incinérables



2 bennes de 30 m³ pour les encombrants (incinérables et non incinérables)



1 benne de 30 m³ pour la ferraille



1 benne de 30 m³ fermée pour les cartons



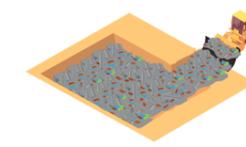
1 benne de 30 m³ « Eco-mobilier » pour les Déchets Encombrants d'Ameublement (DEA)



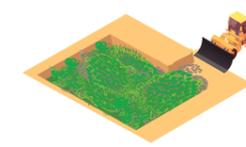
1 benne de 30 m³ pour le bois



2 bennes de 30 m³ en secours



1 alvéole gravats



1 alvéole végétaux

Horaires d'ouverture de CYRENE

Les horaires hebdomadaires de la déchèterie CYRENE sont les suivants :

Lundi		13h30 - 17h30
Mardi	Fermé	
Mercredi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Jeudi	Fermé	
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Dimanche	9h00 - 13h00	



Soit 29h d'ouverture au public



BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

Sur l'année 2022 on observe un recul des volumes pour sur les deux sites AZALYS et CYRENE pour plusieurs types d'apports.

BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

SYNTHÈSE DES APPORTS DE DÉCHETS MÉNAGERS HORS DÉCHÈTERIE (en tonnes)

APPORTS (tonnes)	ORDURES MÉNAGÈRES résiduelles (UVE AZLYS)		EMBALLAGES CS (CDT CYRENE)		VERRE CS (CVM CYRENE)		VEGETAUX (CVM CYRENE + CR2T SEPUR)		ENCOMBRANTS (CVM CYRENE + CR2T SEPUR)	
	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022	2021	2022
Capacité des installations (t/an)	125 000	140 000	17 000 (20 000 en cours d'autorisation)		8 000		NC		8 500	
VALOSEINE	78 986*	72 896*	10 327	10 087	6 517	6 292	7 447	6 008	7 416	6 425
CU GPSEO-VALENE (AC)	25 759	18 463	5 859	6 218	-	-	-	-	-	-
SMIRTOM du Vexin (AC)	-	12 097	12 097	-	2 035	-	1 826	-	-	-
SITRU	215	283	1 337	1 302	877	864	1.64	2	720	635
Autres (AC privés)	21 880	28 000	-	-	-	-	252	190	1 993	683
Apports exceptionnels (SIGIDURS, etc)	-	-	473	-	-	-	-	-	-	-
TOTAL des APPORTS (installations VALOSEINE)	126 840	131 739	17 997	19 642	7 394	8 982	1 816	1 735	7 410	5 783

* En 2022, HELYSEO a facturé à VALOSEINE 73 178 Tonnes dont 283 Tonnes de refus de tri du SITRU ensuite refacturées par VALOSEINE à ce syndicat.

** Valeur hors tonnages CS déclassés (2,9 tonnes apports VALOSEINE)

TOTAL DES APPORTS DE DÉCHETS À L'UVE AZALYS

 **131 739 tonnes**

Ce tonnage inclut aussi les refus de tri, dont 129 301 tonnes sont réellement incinérées sur site et 2 137 tonnes, soit 1,6 % du total, ont été détournées vers d'autres exutoires durant les arrêts techniques.

À l'image d'AZALYS, les apports totaux de déchets de collecte sélective et de verre sur le centre de tri CYRENE de collecte sélective et de verre sont en augmentation en 2022 par rapport à 2021. En revanche, les apports sur les sites de transferts (plateformes déchets verts et encombrants) eux sont en nette baisse.

Les apports globaux d'OMr à l'UVE sont en augmentation de 3,8% mais en baisse de 7,7% pour le périmètre VALOSEINE.

Pour le centre de tri, l'augmentation des apports de CS d'emballages/papiers est plus marquante avec + 9% par rapport à 2021, mais là encore une baisse -2,3% pour les apports du périmètre VALOSEINE uniquement.

De même, les apports, pour le périmètre VALOSEINE, du verre (-3,4%), des encombrants (-13%) et des déchets verts (-24%), sont en baisse significative.



BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

SYNTHÈSE DES APPORTS DE DÉCHETS EN DÉCHÈTERIES

CYRENE

5 306 tonnes

+0,5 %
d'augmentation

La déchèterie CYRENE a réceptionné en 2022 un total de 5 306 tonnes de déchets dont 4 861 tonnes de déchets pris en charge par l'exploitant en bas de quais (graphe 1) et 445 tonnes de déchets spécifiques repris par les éco-organismes ou repreneurs privés (graphe 1).

Soit une augmentation de 0,5 % des apports en déchèterie CYRENE (passage de 5277 tonnes à 5305 t)

AZALYS

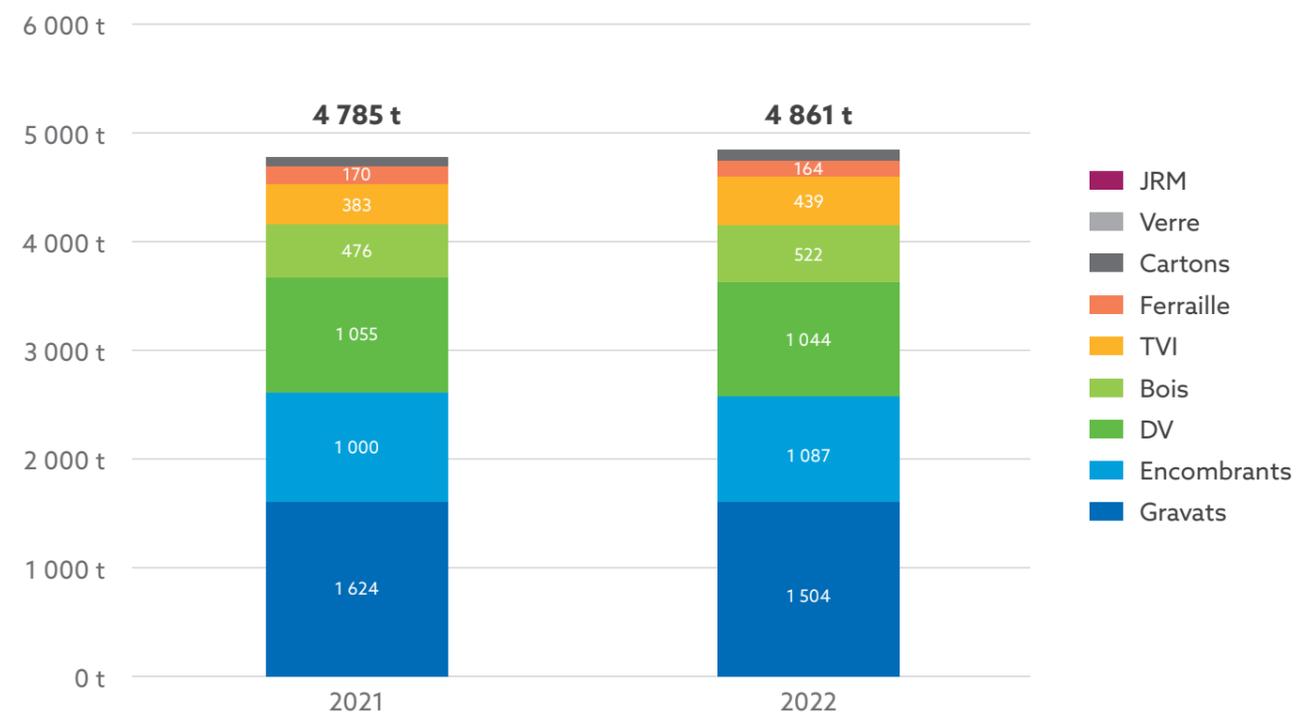
6070 tonnes

-12,7 %
en baisse

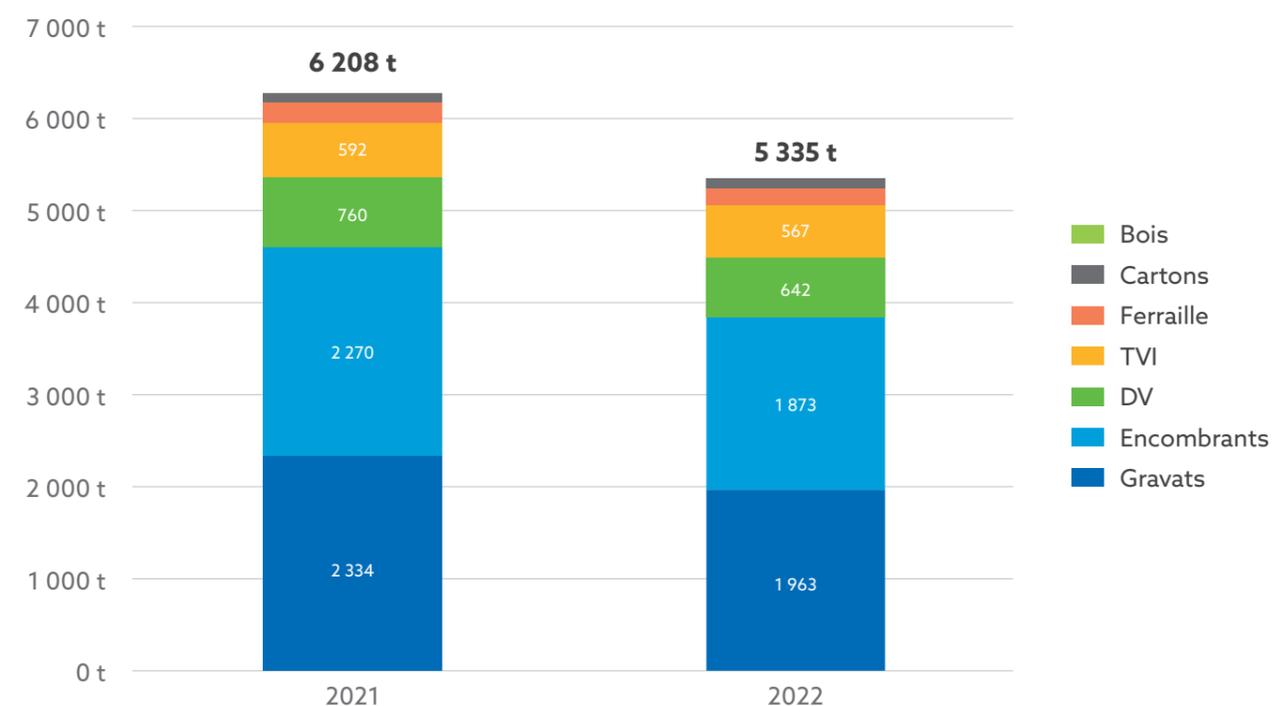
La déchèterie AZALYS a réceptionné en 2022 un total de 6 070 tonnes de déchets dont 5 335 tonnes de déchets pris en charge par l'exploitant en bas de quais (graphe 1) et 735 tonnes de déchets spécifiques repris par les éco-organismes ou repreneurs privés (graphe 2).

Soit une baisse de -12,7 % des apports en déchèterie AZALYS (passage de 6 957 tonnes à 6 070 t).

COMPARATIF DES TONNAGES DE LA DÉCHÈTERIE CYRENE ENTRE 2021 ET 2022



COMPARATIF DES TONNAGES DE LA DÉCHÈTERIE AZALYS ENTRE 2021 ET 2022



FRÉQUENTATION DES SITES

Bilan des fréquentations globales

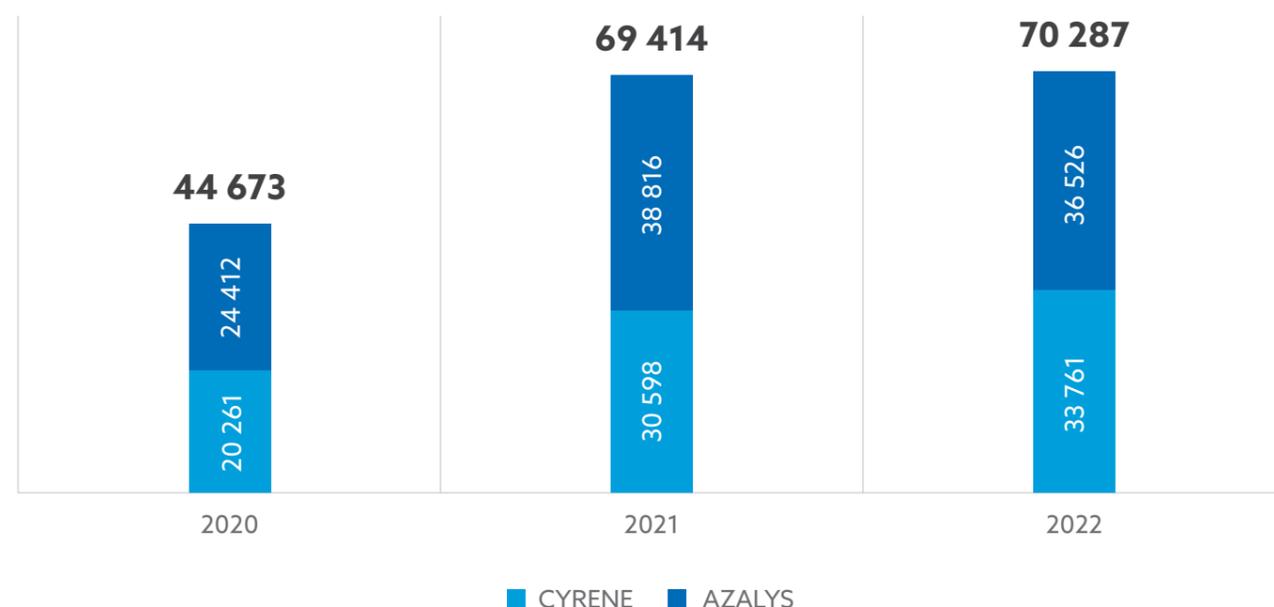
CYRENE +10 %
2012 - 2022

AZALYS -6%
2012 - 2022

Concernant le nombre de passages, la fréquentation pour la déchèterie CYRENE a augmenté entre 2021 et 2022 de 10%. On peut y voir l'influence positive de l'autorisation d'accès donnée aux usagers des 73 communes adhérentes à la CU GPS&O. En revanche, pour la déchèterie AZALYS, on constate une baisse de 6 %.

En ce qui concerne la fréquentation totale des déchèteries VALOSEINE, on note une certaine stabilité entre 2021 et 2022, malgré l'ouverture à tous les adhérents de la CU GPS&O. L'augmentation de la fréquentation des usagers par rapport à 2020 est consolidée sur 2022.

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION TOTALE DES DÉCHÈTERIES VALOSEINE



Évolution globale des quantités déposées

CYRENE

Des quantités en augmentation

+32 %
cartons

+15 %
tout venant incinérable

Concernant la déchèterie CYRENE, les quantités de tout venant incinérable ont augmenté de 15% tout comme la valorisation du carton (+32%). On constate une légère augmentation des quantités d'encombrants (+9%) et de bois (+9%). En revanche, on note une légère diminution des apports de ferraille (- 3,5%), tout comme les quantités de gravats qui sont également en baisse (-7%) entre 2021 et 2022. Les apports de déchets verts sont restés stables (-1%).

AZALYS

Concernant la déchèterie AZALYS, les apports totaux de déchets ont connu une baisse importante (-13%). Les déchets verts ont baissé de -15,5%, les gravats de -16% et les encombrants de -17,5% par rapport à 2021.

Des quantités en diminution

-16 %
gravats

-17,5 %
encombrants

Notons également la stabilité des tonnages de tout venant incinérables (qui sont directement traités dans l'UVE AZALYS).

BILAN GLOBAL

Des baisses dans les tonnages spécifiques*

↓ CYRENE -10 %

↓ AZALYS -2 %

*Tonnages spécifiques repris par l'ensemble des Eco-Organismes et des repreneurs privés en 2022

Des augmentations pour certains déchets spécifiques

Parmi les augmentations de déchets spécifiques constatées sur la déchèterie CYRENE, on peut mettre en avant l'augmentation des déchets Eco DDS-DMS (+20%) ou encore les pneumatiques (+24%). En revanche, on peut également noter la baisse des apports Eco-Mobilier (-15%) ou des D3E (-9%).

En ce qui concerne les tonnages de déchets spécifiques gérés sur la déchèterie AZALYS, il faut noter une baisse des apports pour les déchets Eco DDS-DMS (-55%). En revanche, on remarque une nette augmentation pour les apports Eco-Mobilier et une stabilité dans les apports D3E.

BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

ORDURES MÉNAGÈRES
RÉSIDUELLES (OMr)

BILAN DES APPORTS

**131 739 tonnes d'OMr**
UVE AZALYS 2022**Dont 98% ont été incinérées sur site** et 2 137 tonnes ont été évacuées vers d'autres exutoires durant les arrêts techniques.

BILAN MATIÈRE

Bilan matière (t)	2021	2022
Total apports OMr réceptionnés	126 840	131 739
Dont Total Incinérés	125 368	129 302
Dont Total Détournés	872	2 137
Total Stock Fosse	600	300
Total Mâchefers évacués vers plateforme de traitement	23 436	22 828
Total valorisation des ferrailles mâchefers (sur scalpeur vibrant à l'UVE)	25	437
Total REFIOM	2 811	2 770

La quantité de déchets incinérés en 2022 est très nettement supérieure à celle de 2021 en raison de la nette augmentation des apports.

Les mâchefers sont traités sur la plateforme VALOMAT à Triel-sur-Seine. Ils sont en baisse de -2,5%. Les métaux ferreux et non-ferreux valorisés issus du tri, représentent 1560 tonnes, soit une augmentation de 18% par rapport à 2021.

On peut noter une augmentation des tonnages détournés en 2022 en raison d'arrêts plus importants, mais également par une augmentation significative des apports globaux.

À noter également que la qualité du mâchefer d'AZALYS en 2022 est classée en V1 ou V2, ce qui a permis de valoriser l'ensemble de la production en sous-couches routières.

Les apports de VALOSEINE représentent, en 2022, 55% de la quantité de déchets réceptionnés par l'UVE, contre 62% en 2021.

BILAN ÉNERGÉTIQUE DE L'UVE

La production et la vente électrique ont connu une augmentation significative par rapport à 2021 en raison d'une meilleure disponibilité des installations de production électrique (GTA).

Bilan énergétique (MWh)	2021	2022
Energie électrique produite	59 695	63 530
Energie électrique autoconsommée	17 357	17 504
Energie électrique vendue	42 338	46 026
Energie électrique achetée	605	412

Les travaux sur les équipements de production d'électricité, réalisés en 2020 confirment leur efficacité. Ils ont encore permis d'augmenter le rendement de l'installation et l'on note **une hausse de 3% du ratio de production électrique par tonne de déchets incinérés en 2021**, déjà en augmentation de 1,5% en 2021 par rapport à 2020.

REJETS DE L'UVE

 **Rejets aqueux**

L'UVE AZALYS a été innovante dès sa conception pour respecter l'environnement. Les eaux issues du process sont toutes ré-utilisées, avec un très faible rejet liquide à la station d'épuration.

 **Rejets atmosphériques**

Depuis sa création, AZALYS est en conformité avec les normes réglementaires et est même, sur certains paramètres, en deçà des valeurs limites imposées par la réglementation. C'est le cas par exemple de la faible teneur en monoxyde de carbone (CO), en Composés Organiques Volatiles (COV), en oxydes d'azote (NOx), ou encore en métaux lourds, ce qui témoigne de très bonnes performances environnementales.

Sur la ligne 1, les rejets en SO2 sont largement inférieurs au seuil réglementaire, mais restent systématiquement supérieurs aux valeurs de la ligne 2 de près de 50% en moyenne.

Sur la ligne 2, les teneurs en poussières sont supérieures aux valeurs de la ligne 1 sur le premiers semestre puis inférieures sur tout le second semestre de façon symétrique, tout en restant bien en deçà du seuil réglementaire.



BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

DÉCHETS D'EMBALLAGES ET PAPIERS ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES

BILAN DES APPORTS



19 643 tonnes de déchets ont transité via le Centre de tri CYRENE en 2022
Contre 17 997 tonnes en 2021.

Il n'y a pas eu de CS détournée en 2022.

Apports*	2022	2021	Δ 2022/2021
CS VALOSEINE	10 088 t	10 327 t	-2.31%
CS GPSEO	6 217 t	5 859 t	6.11%
CS SMIRTOM du VEXIN	2 035 t	/	/
CS SITRU	1 302 t	1 337 t	-2.60%
CS Autres (SIGIDURS-Sarcelles)	/	474 t	/
CS détourné sur autres sites	/	/	/
Total général CS (hors CS détourné)	19 643 t	17 997 t	9.15%

*Valeur hors déclassement de CS

** CS Autres (SIGIDURS-Sarcelles) : tonnes en provenance du centre de tri de Sarcelles (SIGIDURS) à la suite d'un incendie important de ce centre de tri survenu fin novembre 2020, et à une surcharge courant de l'été 2021 (juin/juillet)

↓ - 2,3%

Baisse des tonnages de collectes sélectives multi-matériaux du périmètre VALOSEINE (hors SITRU)

Ils passent de 10 327 tonnes en 2021 à 10 088 tonnes en 2022.

Les tonnages déclassés du périmètre VALOSEINE, sont en diminution (-94%) par rapport à 2021 avec seulement 4 déclassements sur le territoire (1 sur Conflans-Sainte-Honorine, 1 sur Saint-Germain-en-Laye et 2 sur Triel-sur-Seine). L'application de la procédure déclassement à l'arrivée au centre de tri n'a pas été assez régulière au regard du taux de refus de plus de 20% sur la chaîne en 2022. Cette procédure sera renforcée en 2023.

BILAN DE VALORISATION DES DÉCHETS D'EMBALLAGES ET PAPIERS CS

Déchets sortants	2021	2022					Total *
		Cartons	Plastiques	Métaux	Papiers	Refus	
Tonnages VALOSEINE	7 874	2 756	1 003	286	3 265	2 317	7 310
Tonnages complémentaires (CU GPSEO VALENE)	4 332	2 114	630**	189	1 447	1 666	4 380
Tonnages complémentaires (SMIRTOM du VEXIN)		552	208**	48	615	458	1 423
Tonnages SITRU	1 253	390	121	47	432	283	990
Total	13 459	5 812	1 962	570	5 759	4 724	14 103

* Total hors refus

** hors résines plastiques 2022 expédiées au T1 2023 (non comptabilisées dans ce tableau)

QUELQUES EXEMPLES DE RECYCLAGE DES MATIÈRES TRIÉES PAR VALOSEINE EN 2022



BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

DÉCHETS D'EMBALLAGES ET PAPIERS ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES

Caractérisation de la collecte sélective

MÉTHODOLOGIE DES CARACTÉRISATIONS



Les caractérisations ?

Les flux de collectes sélectives d'emballages arrivant au centre de tri sont ponctuellement prélevés pour analyser leur composition : ce sont les « caractérisations ».

Il existe **2 sortes de caractérisations**, qui se déroulent de la manière suivante, conformément à la norme AFNOR de référence en la matière :



Les caractérisations dites « allégées »

Elles sont réalisées quotidiennement par un opérateur de tri manuel qui sépare la partie conforme (acceptée) de la partie non conforme (refusée). Il détermine ainsi le taux de refus sur l'échantillon prélevé. En 2022, 1183 caractérisations « allégées » ont été réalisées. Elles représentent 89% du total des caractérisations réalisées en 2022.



Les caractérisations dites « TRITEM »

Elles sont réalisées ponctuellement, selon un calendrier prédéfini, par l'opérateur de tri manuel qui sépare chaque catégorie de déchets comme le ferait la chaîne de tri (papiers, cartons, plastique clair, plastique foncé, acier, aluminium, refus...etc). Il détermine ainsi à la fois le taux de refus et la décomposition exacte de l'échantillon par matériaux.

Les caractérisations TRITEM sont ensuite extrapolées par l'exploitant GENERIS, via son logiciel métier, afin de répartir les évacuations de matières triées valorisables et de refus entre les différents apporteurs et piloter les évacuations mensuelles de tonnages vers les filières de reprises.

BILAN DES CARACTÉRISATIONS DÉTAILLÉES DITES « TRITEM »

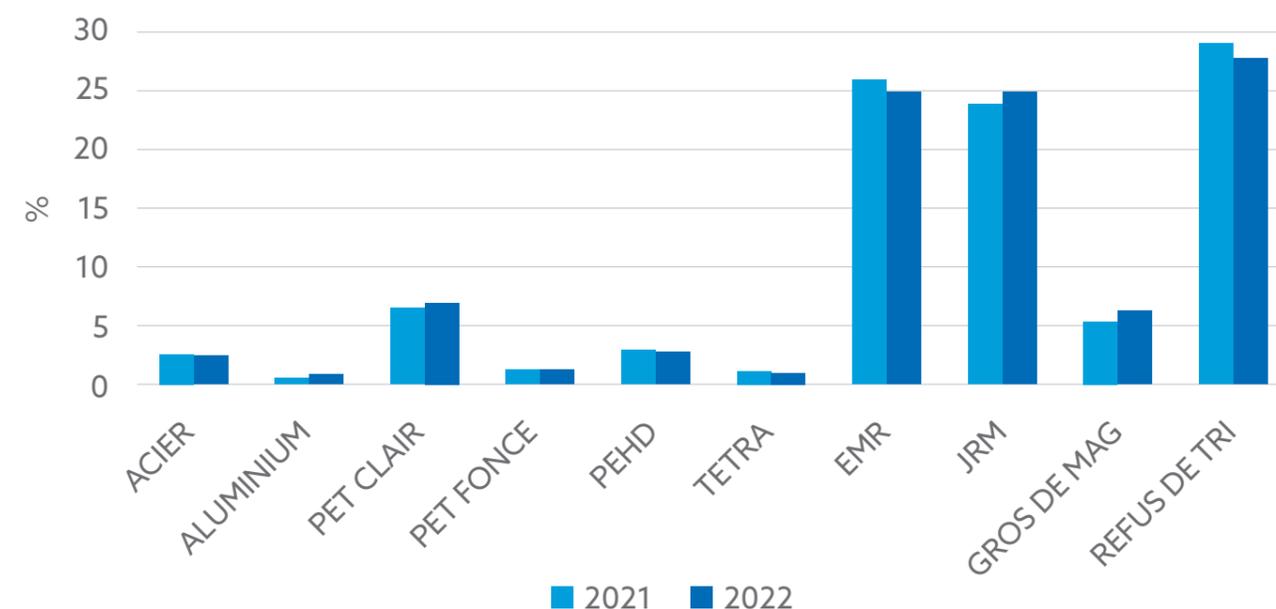


137 caractérisations TRITEM réalisées en 2022
Concernant VALOSEINE, sur le flux multi matériaux



soit 11% du total des caractérisations réalisées en 2022.

SYNTHÈSE RÉSULTATS CARACTÉRISATIONS CS VALOSEINE



Conclusion

Les résultats des caractérisations TRITEM montrent des compositions d'apport relativement similaires entre 2021 et 2022, et ce quel que soit le secteur de provenance.

Toutefois, il est intéressant de noter que les taux de refus issus des caractérisations TRITEM sont en augmentation depuis 2019 (21,8%) et 2020 (24%). Ils suivent la tendance du taux de refus moyen réel d'exploitation issu de la chaîne de tri qui a augmenté de 20% depuis 2019. Il est à noter qu'en 2022, les consignes de tri type « ECT » avaient été communiquées aux usagers sans que le centre de tri ait la capacité de traiter ce type de flux, ce qui a généré une légère augmentation du taux de refus de tri.

BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

DÉCHETS D'EMBALLAGES ET PAPIERS ISSUS DES COLLECTES SÉLECTIVES

Synthèse sur le refus de tri



Les taux de refus réels ?

Les taux de refus des caractérisations TRITEM sont déterminés à partir d'échantillons prélevés ponctuellement, donc partiellement représentatifs de la réalité d'exploitation, et sont à mettre en perspective des taux de refus réels, plus modérés de la chaîne de tri, suivis par le délégataire. Ce sont donc les taux de refus réels (ratio du tonnage réel de refus chaîne/tonnage CS entrant sur chaîne) qui restent la référence.

COMPARAISON DES TAUX DE REFUS RÉELS 2022



23,8%↑
VALOSEINE

(contre 19,8% en 2021)



20,9%↑
SITRU

(contre 15,3% en 2021)



26,5%↑
CU GPS&O-VALENE

(contre 25,4% en 2021)



22,4%
SMIRTOM DU VEXIN

En ce qui concerne le taux de refus pour les déchets apportés par le SMIRTOM du Vexin, le tri n'a démarré qu'en 2022.

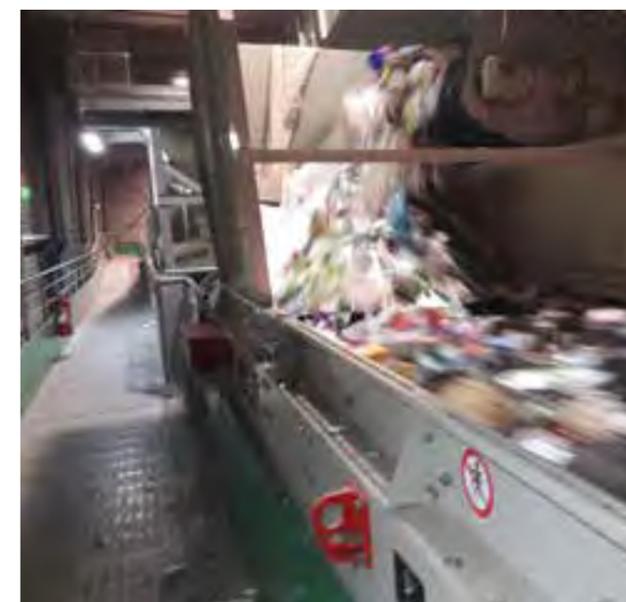


En 2022, comme en 2021, **le taux de refus VALOSEINE est en hausse**, et dépasse de nouveau le seuil des 20%.

Cette situation nécessite donc la poursuite des efforts de communication par les EPCI à compétence collecte pour améliorer la qualité du tri effectué à la source par les habitants. Pour rappel, une partie de l'augmentation de ce taux de refus est due aux nouvelles consignes ECT non triées sur le centre en 2022.

En ce sens, l'intérêt principal des caractérisations TRITEM, dont les résultats sont diffusés mensuellement, est de mettre à disposition des adhérents EPCI à compétence collecte/communication, un outil de veille leur permettant de cibler leurs actions correctives en vue d'améliorer la qualité des collectes sélectives entrantes au centre de tri.

Les objectifs visés étant l'optimisation des quantités de matières recyclées et des recettes associées, ainsi que la protection du process contre les dommages causés par la présence d'indésirables (déchirures et casses de tapis roulants, bourrage des trieuses optiques etc).



BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

VERRE ET DÉCHETS VÉGÉTAUX

VALORISATION DU VERRE



- 3,5%↓

Légère baisse des apports de verre VALOSEINE en 2022 par rapport à 2021.

Les collectes de verre de VALOSEINE ont subi des déclassements.

Les communes de Chanteloup-les-Vignes et Poissy sont celles pour lesquelles les déclassements ont été les plus nombreux avec un total de 4 déclassements chacune.

La commune de Poissy arrive en tête du poids déclassé avec 16,04 tonnes sur l'année contre 14,24 tonnes pour Chanteloup-les-Vignes.

Verre réceptionné (t)	2021	2022
Verre VALOSEINE	6 517	6 292
Verre SMIRTOM du VEXIN	0	1 826
Verre SITRU	878	864
Total apports à CYRENE	7 395	8 982

Déclassements (t)	2021	2022
Déclassements Verre VALOSEINE	74,85	34,44
Déclassement Verre SMIRTOM du VEXIN	0	0
Déclassements Verre SITRU	1,51	0
Total	76,36	34,44



VALORISATION DES DÉCHETS VÉGÉTAUX

Baisses du tonnage total de déchets végétaux 2022 par rapport à 2021.

↓ - 19% PÉRIMÈTRE VALOSEINE

↓ - 4,5% CYRENE

Apports végétaux (t)	2021	2022
Apports végétaux sur le centre CYRENE	1 562	1 543
Apports végétaux vers l'exutoire SEPUR	5 885	4 465
Total végétaux périmètre VALOSEINE	7 447	6 008
Apports végétaux SITRU sur le centre CYRENE	1,64	2
Apports végétaux complémentaires sur le centre CYRENE	251	190
Total végétaux apportés à CYRENE	1 815	1 735



BILAN DES APPORTS ET DE LA VALORISATION DES DÉCHETS MÉNAGERS

ENCOMBRANTS



Baisse du tonnage d'encombrants complémentaires en 2022 par rapport à 2021.

Apports encombrants (t)	2021	2022
Apports Encombrants sur le centre CYRENE	4 697	4 465
Apports Encombrants vers l'exutoire SEPUR	4 548	3 770
Total Encombrants périmètre VALOSEINE	9 245	8 235
Apports Encombrants SITRU sur le centre CYRENE	720	635
Apports Encombrants complémentaires sur le centre CYRENE	1 993	683
Total Encombrants apportés à CYRENE	7 410	5 783

Nous remarquons **une baisse générale de l'apport des encombrants** sur l'année 2022.

Ceci s'explique par les différentes pertes de contrats de ramassage des encombrants et en particulier du contrat des déchèteries de la CASQY. Ce dernier explique la baisse de 66% du tonnage d'encombrants complémentaires en 2022 par rapport à 2021.



Une valorisation en progression

Sur le périmètre VALOSEINE de la DSP CYRENE, notons que le taux de valorisation (matière + incinération) des objets encombrants « prétriés » est de 33% en 2022 contre 32 % en 2021 et 15% en 2020.

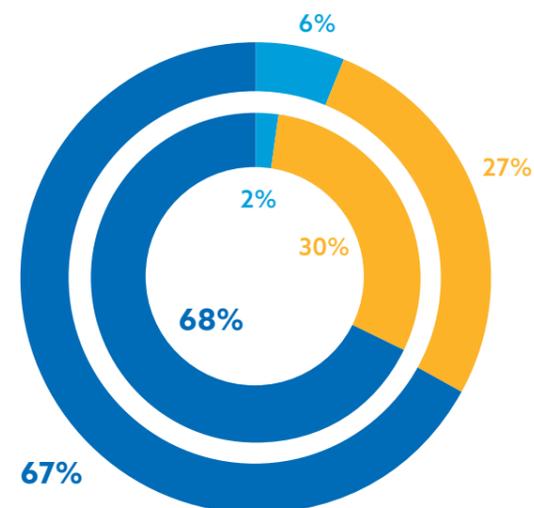
En revanche, la valorisation matière par réemploi passe de 2% en 2021 à 6% en 2022, au détriment de la valorisation énergétique qui elle passe à 27% en 2022 contre 30% en 2021.

La part d'encombrants traités par enfouissement reste stable à 67%.

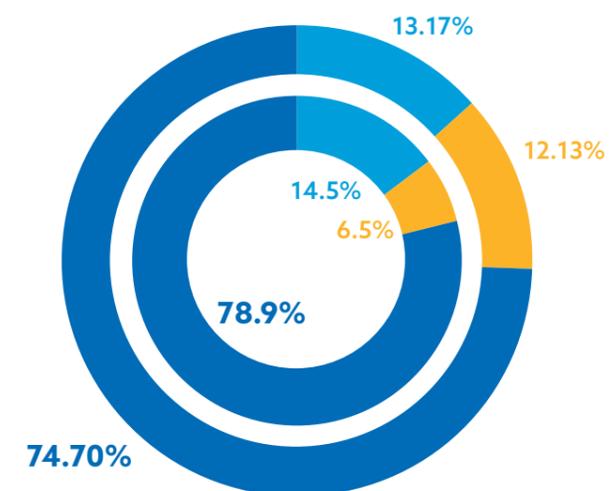
Crédit photo © Michel Simondet

COMPARATIFS DES VALORISATION ENCOMBRANTS

DSP CYRENE
COMPARAISON 2022 (Ext) - 2021 (Int)



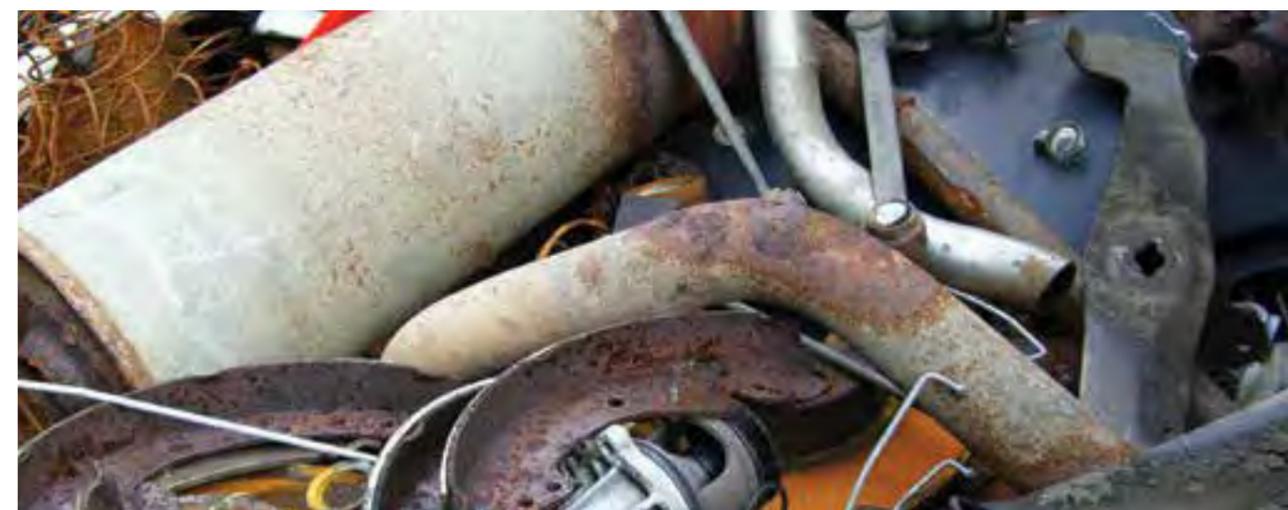
MARCHÉ SEPUR
COMPARAISON 2022 (Ext) - 2021 (Int)



■ Valorisation matière ■ Valorisation énergétique ■ Enfouissement

La performance de valorisation (matière + incinération) de l'année 2022 est donc en progression par rapport à 2021.

Sur le périmètre VALOSEINE du marché SEPUR (ex-SIDRU), le taux de valorisation (matière + incinération) des objets encombrants « prétriés » est de 25,30% en 2022 (contre 21,05% en 2021), dont 13,17% de valorisation matière par réemploi, 12,13% de valorisation énergétique par incinération et 74,70% d'enfouissement.





BILAN FINANCIER

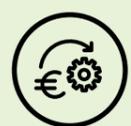
L'année 2022 se solde par de forts taux de réalisation en fonctionnement comme en investissement.

Elle aura été marquée également par une augmentation des coûts des installations, due à l'élargissement du périmètre pour AZALYS et une fréquentation accrue pour le site de CYRENE.

BILAN FINANCIER

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

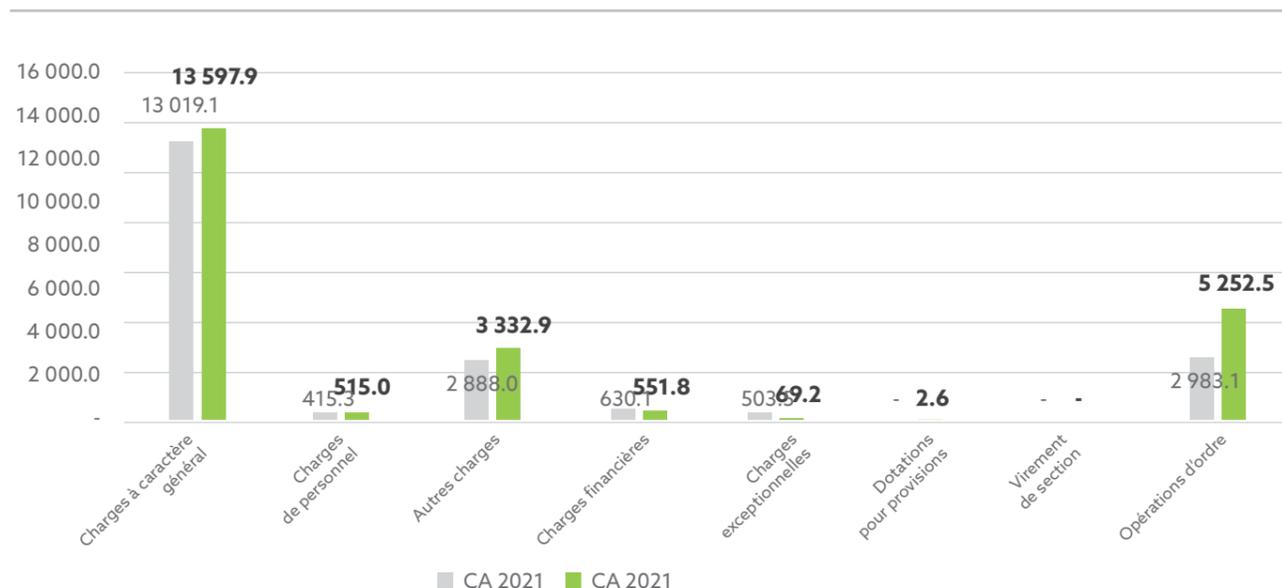
Bilan Valoseine



23 321.8 k€ TTC
Total des dépenses de fonctionnement 2022

Soit 68.8% des crédits votés.
Ce taux de réalisation est à nuancer puisque des crédits dits « disponibles » avaient été votés en 2022 afin d'éviter de présenter un budget en suréquilibre.

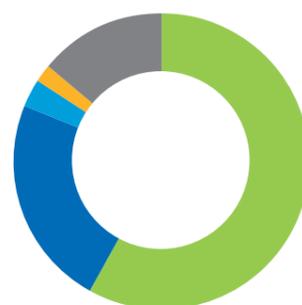
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT - CA 2022 VS CA 2021 - EN K€



VENTILATION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



58% de charges à caractère général sur le total des dépenses de fonctionnement.



CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL



13 598 k€ TTC
Total des charges à caractère général 2022

Soit un taux de 66,5% de réalisation des crédits votés.

VENTILATION DES CHARGES À CARACTÈRE GÉNÉRAL



1% Honoraires
2% Taxes foncières
1% Autres

96% Contrats de prestations de services

VENTILATION DES CONTRATS DE PRESTATION DE SERVICE



56% pour l'incinération
L'incinération représente près de 56% des charges de prestations de service, pour 7 281 k€ TTC. Cela correspond à l'application de l'ensemble contractuel du contrat de DSP avec HELYSEO/Suez Groupe.

On distingue les coûts de traitements des Ordures Ménagères de la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) fixée à 11€ HT/T en 2022 (+3€/tonne vs 2021).

BILAN FINANCIER

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Traitement en incinération des OMR, refus de tri et assimilés et Service de Déchèterie de la DSP HELYSEO (AZALYS)

La baisse du coup d'incinération est en partie due à la baisse du traitement des tonnages de la convention Valène (-7 295 tonnes), qui étaient exceptionnellement élevés en 2021. En 2022, ces tonnages ont été davantage réorientés vers le site de traitement du SIDOMPE.

Les tonnages des adhérents sont également en baisse (-6 023 tonnes) par rapport à 2021. Ces baisses sont en partie compensées par l'arrivée au 1er février des tonnages du SMIRTOM du VEXIN (+12 097 tonnes).

	CA 2021	CA 2022	2022 vs 2023	
OM	6 871 197 €	5 965 555 €	905 642 €	-13,2%
TGAP	992 495 €	1 315 879 €	323 384 €	32,6%
Total incinération	7 863 692 €	7 281 343 €	582 258 €	-7,4%

On remarque donc que malgré l'augmentation du taux de TGAP en 2022, **le coût de traitement des OM en 2022, par incinération est en baisse de 7,4%.**

Le prix facturé par HELYSEO se décompose en 5 postes (2 en frais et 3 en recettes). Ainsi, les postes Recette Tiers et Énergie sont déduits mensuellement des postes "Dépense" (frais proportionnels et fixes).

Frais proportionnels d'exploitation

DÉPENSES

Ce sont tous les frais liés à l'exploitation, comme les fluides et consommables, les frais liés à l'élimination des résidus, au stockage et à l'évacuation des sels, c'est-à-dire toutes les charges proportionnelles à la quantité et à la composition des déchets incinérés, ainsi que les frais de structure, personnel, assurances, taxes hors TGAP, etc.

64,72 € HT/T (tonnage VALOSEINE)
+8,6% par rapport à 2021

Frais fixes : GER

DÉPENSES

Les frais fixes correspondant au poste GER (Gros-Entretien-Renouvellement) définis dans le contrat. Quelque soit le tonnage incinéré, VALOSEINE est redevable de ces sommes.

1 603 156 € HT
+2% par rapport à 2021

Tiers

RECETTE

Part de recettes liées au vide de four

Ces recettes sont calculées en fonction des tonnages extérieurs apportés par HELYSEO pour atteindre 140 000 tonnes/an.

18,47 € HT/T
+15,3% par rapport à 2021

Énergie

RECETTE

Part de recettes liées à la vente d'énergie

(limitée à ce jour à l'électricité)
Ces recettes sont calculées en fonction des tonnages facturés à VALOSEINE par le délégataire.

13,58 € HT/T
+ 8,5% par rapport à 2021

Intéressement

RECETTE

Part de recette complémentaire liées à la vente d'énergie

(limitée à ce jour à l'électricité)
Ces recettes sont calculées en fonction des tonnages facturés à VALOSEINE par le délégataire.

13,58 € HT/T
+ 8,5% par rapport à 2021

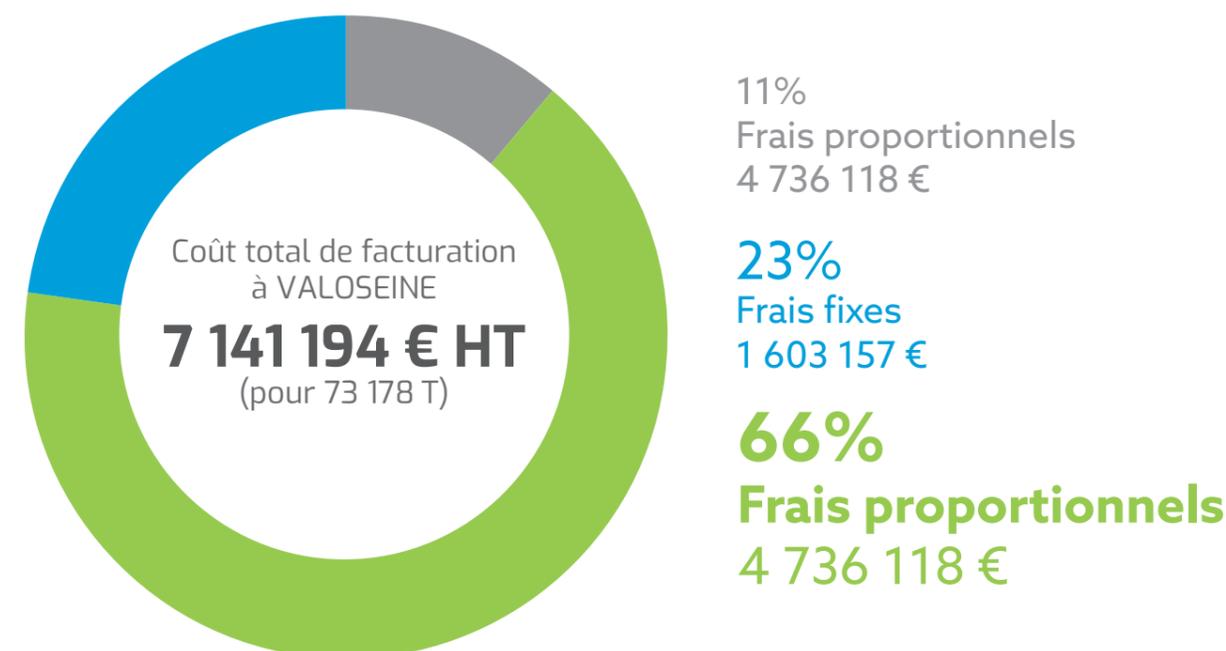
FRAIS LIÉS À LA FISCALITÉ

Aux 5 postes énumérés précédemment s'ajoutent les frais liés à la fiscalité. Ces frais sont limités à la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) qui s'applique sur toutes les tonnes entrantes à AZALYS.

Suite à l'installation des compteurs d'autoconsommation électrique, équipement nécessaire pour prétendre à une TGAP réduite, et compte tenu des bonnes performances énergétiques et environnementales (avec la limitation des émissions d'oxyde d'azote NOx), la TGAP (Taxe Générale sur les Activités Polluantes) est fixée à 11€ HT/tonne en 2022 (+3€/tonne vs 2021).

LA RÉPARTITION GLOBALE DU COÛT DE L'INCINÉRATION (HORS TVA),

Cette répartition résulte du contrat passé avec HELYSEO. Sur la base d'une facturation à VALOSEINE de 73 178 T de déchets, le coût total pour le syndicat est de 7 141 194 € HT, qui se répartit donc ainsi :



Par l'avenant n°2 au contrat de DSP, HELYSEO facture à VALOSEINE à 93,98 € HT/T + 11€HT/T de TGAP, les tonnages extérieurs apportés par la CU GPS&O ex-VALENE en 2022. HELYSEO facture également VALOSEINE 86,50 €HT/Tonne + 11€HT/T de TGAP les tonnages apportés par le SMIRTOM du VEXIN comparativement au tarif de 64,72€HT/T + 11€HT/T pour les adhérents du syndicat.

BILAN FINANCIER

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Facturation du service d'incinération

En 2022, le mode de facturation est différent suivant les adhérents :

POUR LES ADHÉRENTS VALOSEINE

La facturation aux communautés adhérentes de VALOSEINE est calculée de telle sorte qu'elle assure l'équilibre financier de chaque type de traitement : incinération, tri des collectes sélectives et du verre.

 **INCINÉRATION**
84,02 € HT/Tonne
+11 € HT/Tonne de TGAP.

 **PRIX À LA VISITE**
19,32 € HT/visite

Pour la déchèterie d'AZALYS, la facturation de VALOSEINE aux adhérents est effectuée selon un prix à la visite : soit 19,32 € HT/visite. Ce prix est mutualisé avec celui de la déchèterie de Triel-sur-Seine de la DSP GENERIS.

Il couvre les dépenses de déchèterie facturées par les 2 délégataires ainsi que d'autres dépenses (DDS : déchets diffus spécifiques).

 **ENCOMBRANTS ET DÉCHETS VERTS**

Pour les encombrants et les déchets verts, la facturation correspond, à l'euro, aux tarifs de traitement des marchés passés entre VALOSEINE et SEPUR.



POUR LE SITRU (2 communes de la CA SGBS)

 **INCINÉRATION DES OMR**
84,02 € HT/Tonne
hors TGAP

Une convention signée avec VALOSEINE début 2020 mentionne un tarif d'incinération des OMR, refus de tri et assimilés à la tonne. Le tarif appliqué et facturé par VALOSEINE est de 84,02 € HT/Tonne hors TGAP pour 2022

 **TRI ET TRAITEMENT D'ENCOMBRANTS**
(GENERIS)

Pour les prestations de tri et traitement d'encombrants, déchets verts et déchèterie, la facturation du SITRU est directement émise par le délégataire GENERIS

TONNAGES EXTÉRIEURS

Les tonnages extérieurs ont été facturés aux montants unitaires suivants (applicable au 1er janvier révision des prix comprise) :

CYCLAMED
119,85 € HT/Tonne
hors TGAP

CU GPS&O (ex-VALENE)
92,65 € HT/Tonne
Tonne hors TGAP

SMIRTOM DU VEXIN
86,50 € HT/Tonne
hors TGAP



BILAN FINANCIER

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Déchèterie AZALYS



+6,8%
coût de la déchèterie AZALYS

Cette augmentation peut s'expliquer par **l'élargissement du périmètre utilisateurs aux 73 communes adhérentes à la CU GPS&O.**

	CA 2021	CA 2022	2022 vs 2023	
HELYSEO (Azalys)	607 846 €	648 890 €	41 044 €	6.8%

Traitement des Encombrants, des Déchets Verts et Service de Déchèterie de la DSP GENERIS (Centre CYRENE)

Le centre de tri représente 29% du total charges des contrats de prestation de services (comportant les 2 DSP et autres prestataires) pour 3 719 k€ TTC. On distingue le tri des emballages du tri du verre.

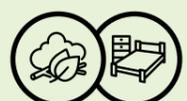
	CA 2021	CA 2022	2022 vs 2023	
TOTAL Centre de Tri	3 023 022 €	3 719 225 €	696 202 €	23,0%



+21,1%
coût de la déchèterie CYRENE

Ce coût est en augmentation en raison **d'une augmentation importante du nombre de visite (+10%)**

	CA 2021	CA 2022	2022 vs 2023	
GENERIS (Cyrene)	258 669 €	313 359 €	54 690 €	21.1%



1 013,4 k€ TTC
Coût total des déchets verts et encombrants



soit 8%
de l'augmentation du coût de la déchèterie CYRENE

+1,3%
par rapport à 2021

VENTILATION DU COÛT DES ENCOMBRANTS ENTRE SEPUR ET GENERIS

	CA 2021	CA 2022	2022 vs 2021	
SEPUR (ex-SIDRU)	313 825 €	353 093 €	39 268 €	12.5%
GENERIS (ex-SIVATRU)	411 275 €	429 566 €	18 291 €	4.4%
TOTAL Encombrants	725 100 €	782 659 €	57 559 €	7.9%

VENTILATION DU COÛT DES DÉCHETS VERTS ENTRE SEPUR ET GENERIS

	CA 2021	CA 2022	2022 vs 2021	
SEPUR	53 044 €	40 223 €	- 12 821 €	-24.2%
SARL VERT COMPOST	117 955 €	85 691 €	- 32 264 €	-27.4%
SEV	49 365 €	58 031 €	8 666 €	17.6%
GENERIS	54 366 €	46 801 €	- 7 566 €	-13.9%
TOTAL Déchets Verts	274 730 €	230 745 €	- 43 985 €	-16.0%



HONORAIRES
+41 k€

Les honoraires sont en hausse pour un total de 154 k€. Il s'agit des frais d'AMO d'IL Ingénierie, stables, Naldeo pour l'accompagnement dans la rédaction des différents rapports techniques et le suivi de la DSP, et Trident dans le cadre de l'accompagnement aux candidatures CITEO pour le futur centre de tri.



IMPÔTS ET TAXES
260 k€ TTC

Les impôts et taxes représentent un coût total de 260 k€ TTC, soit 1% du total des charges de prestation de service. Il s'agit principalement des taxes foncières.



CHARGES AUTRES
122 k€

Les charges autres pour 122 k€ (-25 k€ vs 2021) représentent principalement les charges dites générales pour 1% du total. Il s'agit de la prise en charge à hauteur de 33% des frais mutualisés des services ressources portés par le syndicat Piscine pour 72 k€, des frais d'assurance pour 13 k€, de frais de cotisations diverses pour 7,1 k€, achats de fournitures, carburants, téléphonie, etc.

	CA 2021	CA 2022	Évolution
HONORAIRES	112 164 €	153 398 €	37%
IMPOTS ET TAXES	180 757 €	259 818 €	44%
ETUDES	- €	44 955 €	
Autres	146 623 €	121 708 €	-17%
TOTAL	439 544 €	579 879 €	32%

BILAN FINANCIER

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

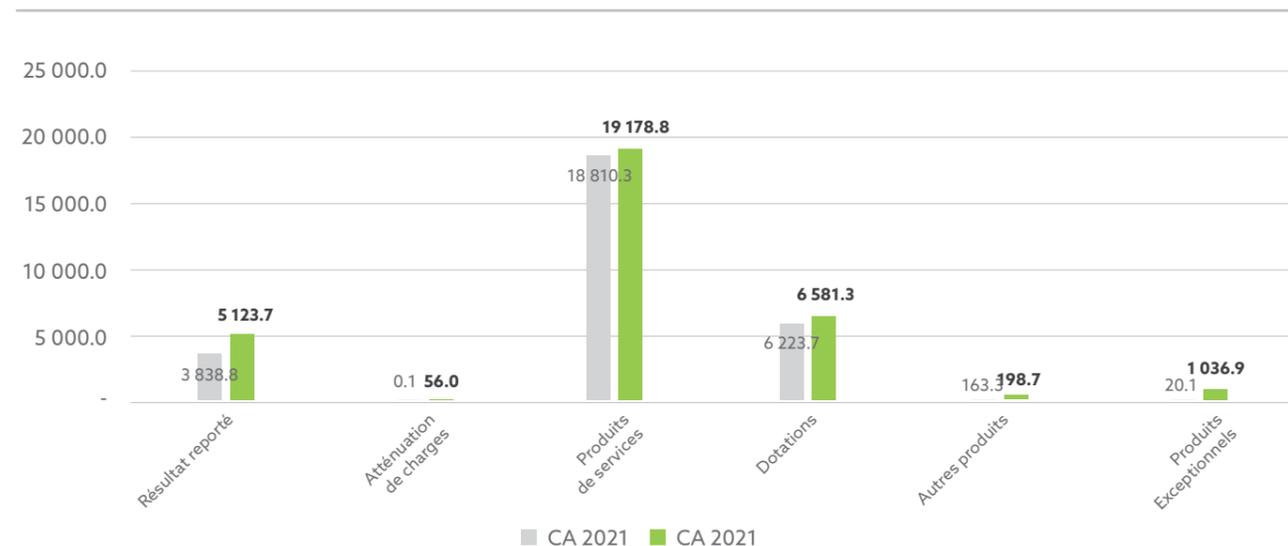
Bilan Valoseine



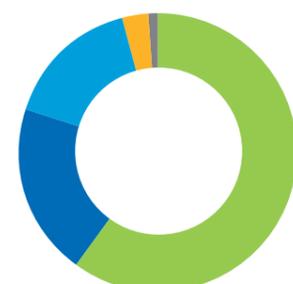
+ 11%

Les Recettes de Fonctionnement sont en hausse de +11% vs 2021.
Elles sont soutenues par les excédents passés (+34%) et les produits exceptionnels.

RECETTES DE FONCTIONNEMENT - CA 2022 VS 2021 - EN K€



VENTILATION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



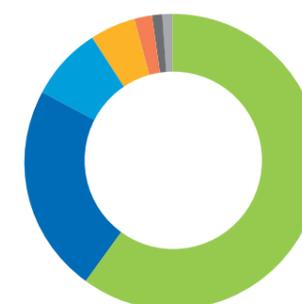
60% produits et services
20% Dotations
16% Résultat reporté
2% Produits exceptionnel

Les produits des services ont été réalisés à hauteur de 92% du Budget.

Il s'agit principalement de refacturations aux membres, la CU GPS&O (68%) et la CASGBS (12%) et au SMIRTOM (non-adhérent mais partenaire via une convention d'apports). On y retrouve également, les recettes issues des éco-organismes pour 1 757 k€ TTC (+53% vs 2021).

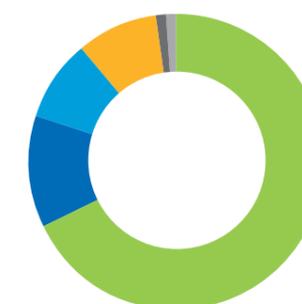
	CA	CU	Cyclamed	SMIRTOM	SITRU	TOTAL
Incinération	1 590 274 €	7 590 608 €	121 945 €	1 264 413 €	1 498 €	10 538 738 €
Déchets de Voirie	23 156 €	127 442 €				150 597 €
Refus de tri	54 684 €	188 986 €			23 771 €	267 441 €
Centre de tri	494 655 €	2 949 848 €		441 043 €	116 560 €	4 002 105 €
Encombrants	117 112 €	684 720 €			15 469 €	817 300 €
DV	55 497 €	148 879 €				204 376 €
Déchèteries	46 289 €	1 394 449 €				1 440 737 €
TOTAL	2 381 667 €	13 054 930 €	121 945 €	1 705 456 €	157 297 €	17 421 295 €
Eco-organismes						1 757 506 €
TOTAL						19 178 801 €

VENTILATION DES RECETTES PAR ACTIVITÉ



60% Incinération
23% Centre de tri
8% Déchèteries
5% Encombrants
2% Refus de tri
1% Déchets Voirie
1% DV

VENTILATION DES RECETTES PAR TIERS



68% CU
12% CA
9% SMIRTOM
9% Eco-organismes
1% SITRU
1% Autres
1% DV

DOTATIONS

Il s'agit des participations de la Communauté Urbaine GPS&O et de la Communauté d'Agglomération Saint-Germain Boucle de la Seine pour le compte des communes de l'ex-SIDRU, afin de financer le remboursement des emprunts toxiques et les loyers. Cette participation est établie à 19,97 € TTC par habitant (+0,55 € vs 2021) pour un total de 4 499 k€ TTC. S'ajoutent les subventions des éco-organismes pour 2 083 k€ TTC (CITEO, ADEME, Eco-Mobilier, Eco DDS et D3E).

! PRODUITS EXCEPTIONNELS

Il s'agit d'écritures de rattachement pour 47 k€, et de la régularisation du transfert de résultat de l'ex-SIVaTRU pour un total de 989 k€ (part SIDRU 371 k€ et part CU GPS&O 617 k€). La part CASGBS n'a toujours pas été versée faute d'accord avec la collectivité.

⋮ AUTRES

Il s'agit des revenus des immeubles pour 133 k€ TTC : occupation des locaux du centre CYRENE par GENERIS (bureaux administratifs), loyers Achères, et de la redevance versée par le délégataire pour le contrôle de la DSP (65 k€).

BILAN FINANCIER

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

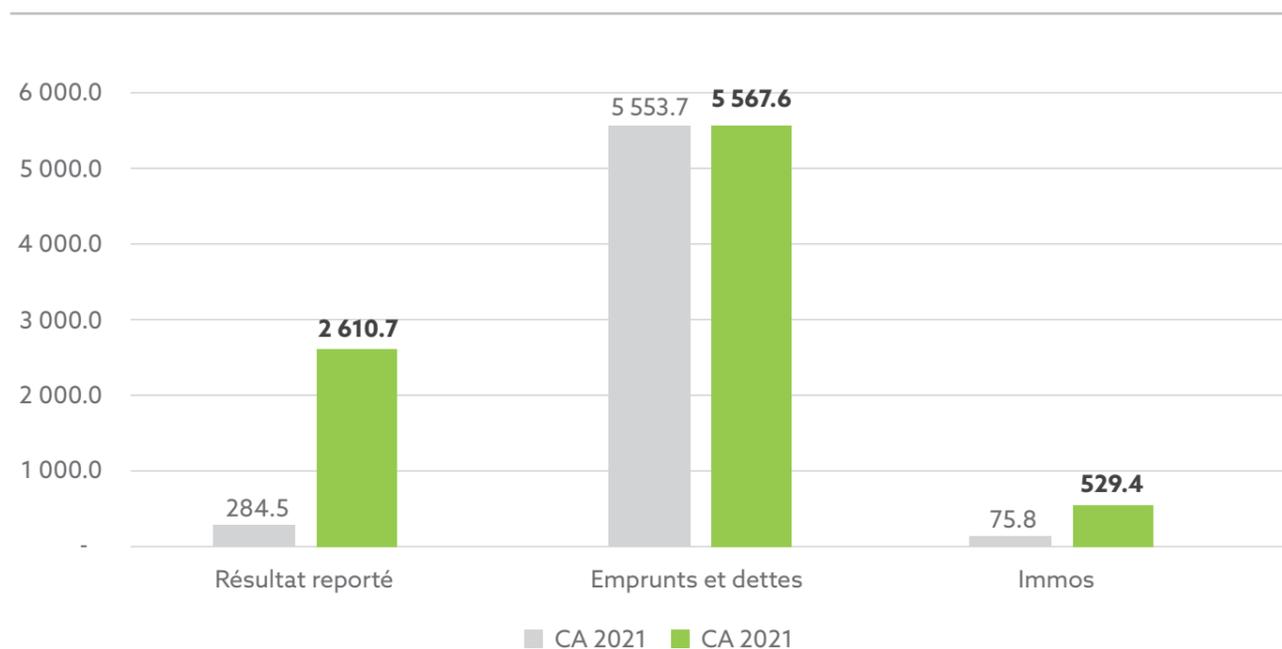
Bilan Valoseine



8 708 k €

total des dépenses d'investissements
pour un taux de réalisation de 84%.

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT - CA 2022 VS 2021 - EN K€

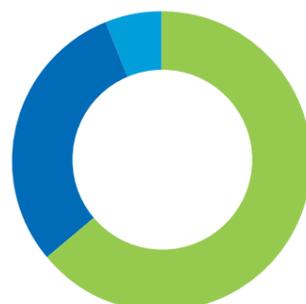


VENTILATION DES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



64%

Part des charges d'emprunts et dettes sur le du total des dépenses d'investissement.



64% Emprunts et dettes
30% Résultat reporté
6% Immos

VENTILATION DES CHARGES D'EMPRUNTS ET DETTES

Ces charges se répartissent suivant les remboursements de 4 emprunts :



- 39% NATIXIS**
2 139 535 €
- 36% Caisse des dépôts et consignations**
2 000 000 €
- 15% Caisse Épargne Prévoyance IDF**
857 207 €
- 10% Société Générale**
570 884 €

VENTILATION DES CHARGES D'IMMOBILISATIONS

Les charges d'immobilisations correspondent à certains travaux ou renouvellement de matériels, réalisés en 2022, sur les équipements de traitement des déchets, propriété de VALOSEINE, en particulier le centre de tri CYRENE



- 45% Remplacement séparateur optique Mistral+**
240 000 €
- 26% Installation d'une réserve d'eau - Centre de tri**
139 430 €
- 9% Voirie déchèterie CYRENE**
44 522 €
- 8% Autres**
42 813 €
- 4% Études valorisation énergétique**
22 620 €
- 4% MOE travaux déchèterie CYRENE**
22 032 €
- 4% Installation de détection et alarmes incendie**
18 030 €

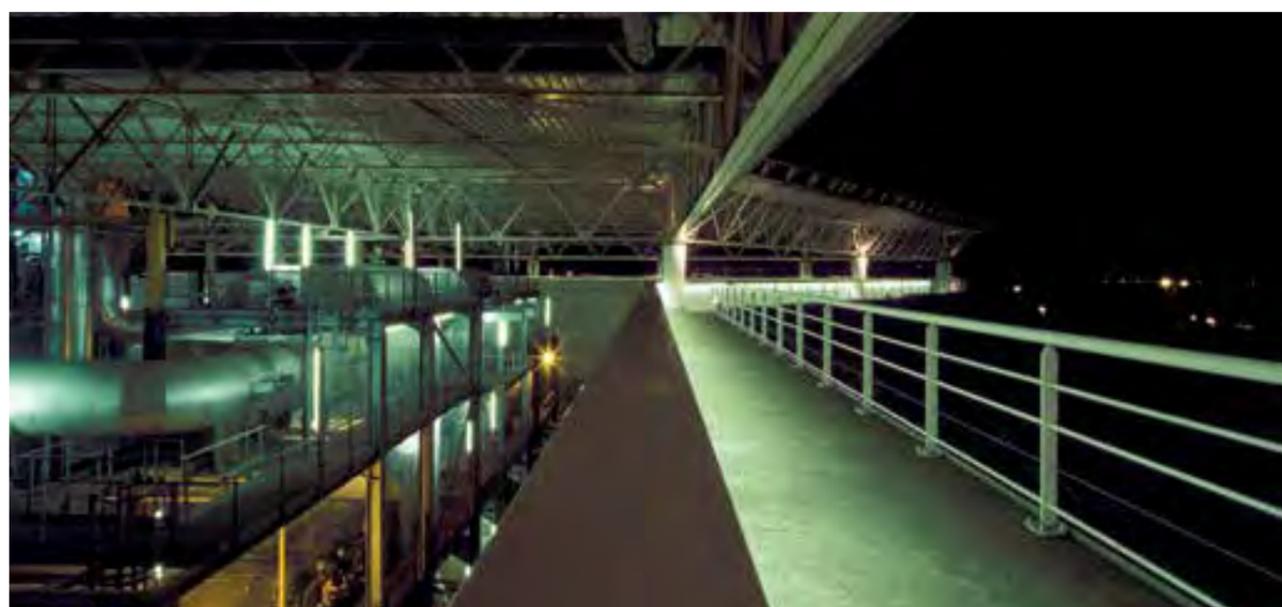
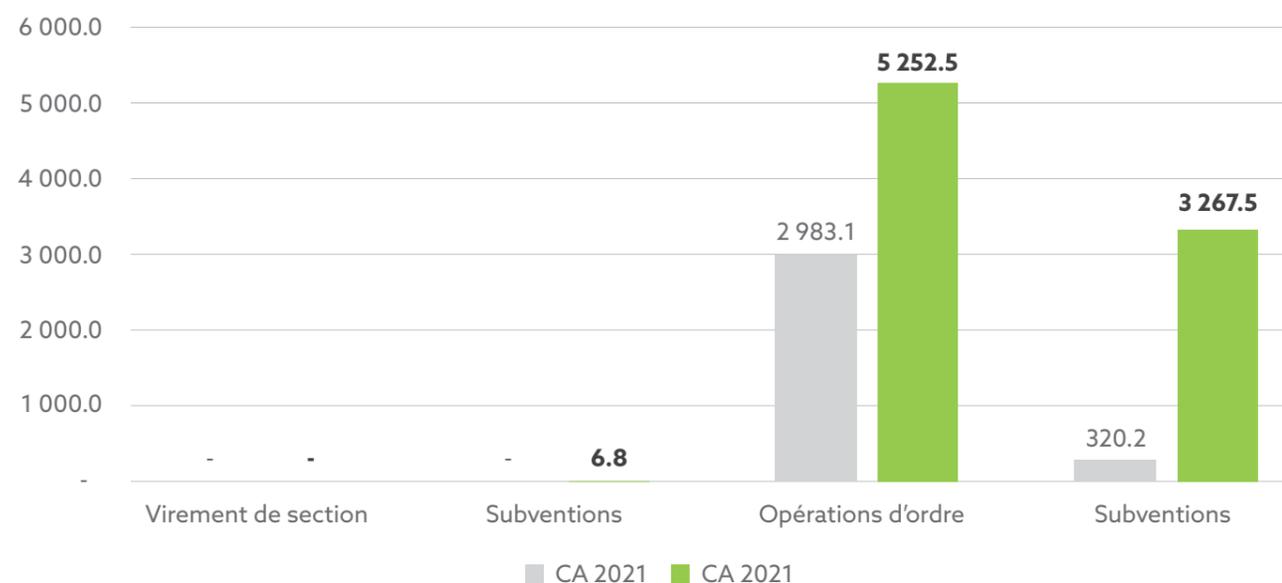
BILAN FINANCIER

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Bilan Valoiseine

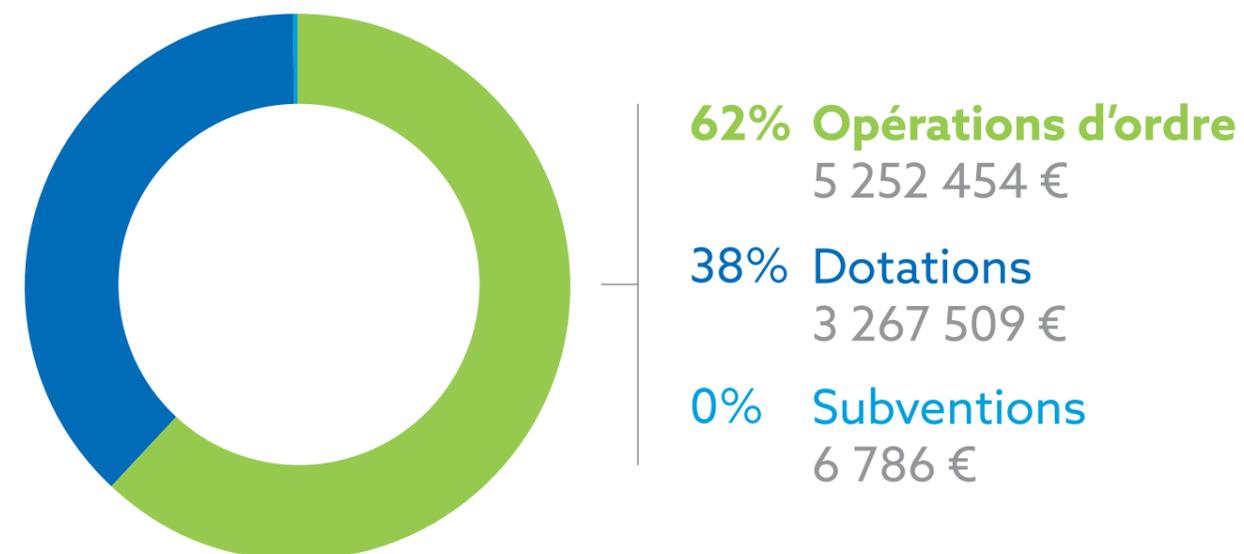
RECETTES D'INVESTISSEMENT - CA 2022 VS 2021 - EN K€

La section d'investissement est **principalement financée par des opérations d'ordre**



Crédit photo © Antoine Baralhe

VENTILATION DES RECETTES D'INVESTISSEMENT



AMORTISSEMENTS

256 k€ calcul des amortissements

S'ajoutent le transfert de la section de fonctionnement à la section d'investissement le remboursement du capital des emprunts Caisse d'Épargne (857 k€), Natixis (2 140 k€) et CDC (2 000 k€).

DOTATIONS

Des excédents passés sont repris pour 3 266 k€, et du FCTVA est perçu pour 1 k€.

SUBVENTIONS

Le syndicat a perçu une subvention de 7 k€ auprès de l'ADEME dans le cadre de l'étude de faisabilité de la valorisation énergétique de l'UVE Azalys.

BILAN FINANCIER

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Synthèse des réalisations

SECTION DE FONCTIONNEMENT

 BUDGET (€ TTC)
33 879 528,12 €

RÉALISATIONS (€ TTC)

 DÉPENSES
23 321 830,70 €
TAUX DE RÉALISATION : **68,8%**

 RECETTES
32 175 498,37 €
TAUX DE RÉALISATION : **95%**

SECTION D'INVESTISSEMENT

 BUDGET (€ TTC)
10 344 878,27 €

RÉALISATIONS (€ TTC)

 DÉPENSES
8 707 776,27 €
TAUX DE RÉALISATION : **84,2%**

 RECETTES
8 526 748,71 €
TAUX DE RÉALISATION : **82,4%**

Résultats administratifs

SECTION D'INVESTISSEMENT

Dépenses	A	6 097 073.24 €
Déficit n-1	B	2 610 703.03 €
Recettes	C	8 526 748.71 €

Déficit **D=C-A-B** - **181 027.56 €**

RAR - Dépenses E 652 151.54 €

RAR - Recettes F 6 786.00 €

Déficit après prise en compte des RAR **G=D+F-E** - **826 393.10 €**

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Dépenses H 23 321 830.70 €

Recettes I 27 051 779.99 €

Excédent n-1 J 5 123 718.38 €

Excédent **K=I+J-H** **8 853 667.67 €**

Affectation des excédents de fct en invst G - 826 393.10 €

Excédent fct après affectation =K-G 8 027 274.57 €

En 2022, après affectation des excédents, le résultat net de l'exercice pour la section de fonctionnement est de + 8,027 M€. En revanche, la section d'investissement accuse un déficit de - 826 k€ pour l'exercice 2022.

	2022	2021	Δ 2022/2021
Section d'investissement	- 826 393 €	- 3 075 935 €	-73%
Section de fonctionnement	8 853 668 €	8 199 653 €	8%
Excédent fonctionnement après affectation	8 027 275 €	5 123 718.38 €	57%



Service gestionnaire
Hôtel de ville
16 rue de Pontoise
78100 SAINT-GERMAIN-EN-LAYE
01 86 70 08 87

Unilys.fr